

4 maisons  
de retraite

1 service de portage de repas

15 200  
personnes  
orientées

1 service  
animation

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2023**

1 centre  
d'hébergement  
d'urgence



29.7 million  
d'euros  
de budget

1 restaurant convivial

350 agents

1 accueil de jour

6 résidences  
autonomie



|                                                                                                                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Le CCAS, un établissement public administratif communal</b>                                                                                            | <b>3</b>  |
| Fonctionnement, missions et moyens                                                                                                                        | 4         |
| La composition du Conseil d'administration                                                                                                                | 5         |
| L'organigramme général                                                                                                                                    | 6         |
| <b>Direction Générale</b>                                                                                                                                 | <b>7</b>  |
| • Accueil Général                                                                                                                                         | 9         |
| • Mission Bien Vieillir                                                                                                                                   | 10        |
| • Service Communication                                                                                                                                   | 13        |
| • Service Archive                                                                                                                                         | 15        |
| <b>Direction des Solidarités</b>                                                                                                                          | <b>16</b> |
| <b>Service Insertion et Actions Sociale</b>                                                                                                               | <b>17</b> |
| • La mission d'accueil et d'orientation                                                                                                                   | 18        |
| • La domiciliation des personnes sans domicile stable : la procédure administrative & l'accompagnement social                                             | 20        |
| • Lutte contre les exclusions : Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert                                                                               | 21        |
| • L'aide sociale facultative                                                                                                                              | 22        |
| • Les enquêtes sociales pour l'instruction à domicile et certificats d'indigence                                                                          | 28        |
| • L'aide aux personnes âgées                                                                                                                              | 29        |
| • L'accompagnement social : sous-location, intermédiation locative, RSA, contrats aidés, accompagnement des personnes âgées en EHPA, Point Conseil Budget | 31        |
| • Le dispositif « Conseiller numérique France Service »                                                                                                   | 34        |
| • Le soutien aux associations dans le cadre du « Noël de la Solidarité »                                                                                  | 35        |
| • Partenariat accru avec les institutions et les associations                                                                                             | 36        |
| <b>Service Coordination des Résidences - Portage de repas / Pôle Animation Séniors</b>                                                                    | <b>40</b> |
| • Les Résidences Autonomie                                                                                                                                | 42        |
| • Le portage de repas à domicile                                                                                                                          | 48        |
| • L'Animation Séniors                                                                                                                                     | 49        |
| <b>Direction des Fonctions Support et de l'EHPAD</b>                                                                                                      | <b>67</b> |
| <b>L'EHPAD</b>                                                                                                                                            | <b>69</b> |
| <b>Les Fonctions Support :</b>                                                                                                                            | <b>75</b> |
| • Direction des Ressources Humaines                                                                                                                       | 75        |
| • Prévention, Hygiène et Sécurité                                                                                                                         | 78        |
| • Services Techniques et Informatique                                                                                                                     | 81        |
| • Service Finances, Commande publique et Assurances                                                                                                       | 84        |

# Le CCAS, un établissement public administratif communal

# Le CCAS, un établissement public administratif communal

- *Fonctionnement, missions et moyens*
- *La composition du Conseil d'administration*
  - *L'organigramme général*



Héritier des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'aide sociale, le CCAS de Tours est un établissement public administratif communal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, et par le décret modifié du 6 mai 1986

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles R123-1 et suivants

Le CCAS est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 17 administrateurs et présidé de droit par le Maire de la Ville de Tours, M. **Emmanuel DENIS**. Le Conseil a désigné Mme **Rachel MOUSSOUNI** comme vice-Présidente.

La moitié des administrateurs sont des élus désignés par le Conseil Municipal de la Ville de Tours.

L'autre moitié des administrateurs sont des représentants d'associations à caractère social et des personnalités qualifiées désignées par le Maire.

Le CCAS intervient dans différents domaines.

Ses attributions obligatoires sont :

- la domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- l'instruction des demandes d'aide sociale légale ;
- La réalisation de l'analyse des besoins sociaux.

Ses attributions facultatives, choisies par la Ville de Tours, sont :

- l'aide et les services aux Personnes âgées ;
- la lutte contre les exclusions.

Pour assurer ses missions, le CCAS dispose d'un budget de fonctionnement global de **32,6 millions d'euros**, en partie financé par une subvention de la Ville de Tours (**6 211 000 €** en 2023), et s'appuie sur ces **350 agents** répartis dans les différents services et établissements.

| Emmanuel DENIS, Président du CCAS, Maire de Tours                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Membres désignés par le Conseil Municipal                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Rachel MOUSSOUNI</b><br><i>Vice-Présidente du CCAS,<br/>15<sup>ème</sup> Adjointe au Maire</i><br><i>déléguée à l'action sociale,<br/>à la santé, à l'autonomie<br/>et aux solidarités intergénérationnelles</i> | <b>Alice WANNEROY</b><br><i>1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire</i><br><i>déléguée aux ressources humaines,<br/>aux relations avec les représentants<br/>du personnel, à la politique alimentaire<br/>et à la Cité internationale de la gastronomie</i> | <b>Marie QUINTON</b><br><i>5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire</i><br><i>déléguée au logement,<br/>à la politique de la ville<br/>et à la lutte contre l'exclusion</i> | <b>Christine BLET</b><br><i>9<sup>ème</sup> Adjointe au Maire</i><br><i>déléguée à l'Éducation populaire,<br/>à la lecture publique et aux tiers-lieux<br/>et conseillère quartier Tours Nord-Ouest</i> |
| <b>Pascal BRUN</b><br><i>Conseiller municipal</i><br><i>délégué au handicap</i>                                                                                                                                     | <b>Delphine DARIES</b><br><i>Conseillère municipale</i><br><i>déléguée aux politiques intergénérationnelles,<br/>à l'habitat et à la qualité de vie des séniors</i>                                                                                   | <b>Marion CABANNE</b><br><i>Conseillère municipale</i>                                                                                                               | <b>Benoist PIERRE</b><br><i>Conseiller municipal</i>                                                                                                                                                    |
| Membres désignés par le Maire                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Brigitte BECARD</b><br><i>Entraide &amp; Solidarités</i>                                                                                                                                                         | <b>Jean-Louis FLEISCH</b><br><i>Emergence</i>                                                                                                                                                                                                         | <b>Dominique GARNAUD</b><br><i>Union Départementale<br/>des Associations Familiales</i>                                                                              | <b>Catherine LEVAVASSEUR</b><br><i>Enfance et Pluriel</i>                                                                                                                                               |
| <b>Isabelle MAUDUIT</b><br><i>Secours Catholique</i>                                                                                                                                                                | <b>Raymond MUSSARD</b><br><i>Union Territoriale des Retraités<br/>CFDT d'Indre-et Loire</i>                                                                                                                                                           | <b>Pascal OREAL</b><br><i>ASSAD/HAD en Touraine</i>                                                                                                                  | <b>Martine SERRA</b><br><i>Personnalité qualifiée</i>                                                                                                                                                   |

# Le CCAS, un établissement public administratif communal

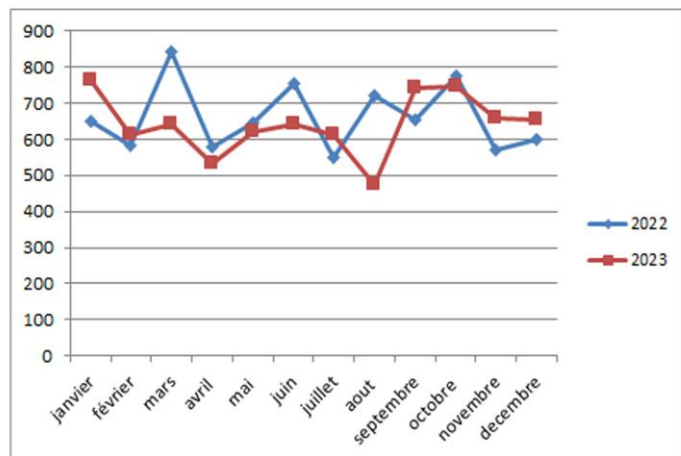
## Direction Générale :

- *Accueil Général*
- *Service Communication*
- *Service Archives*





## APPELS

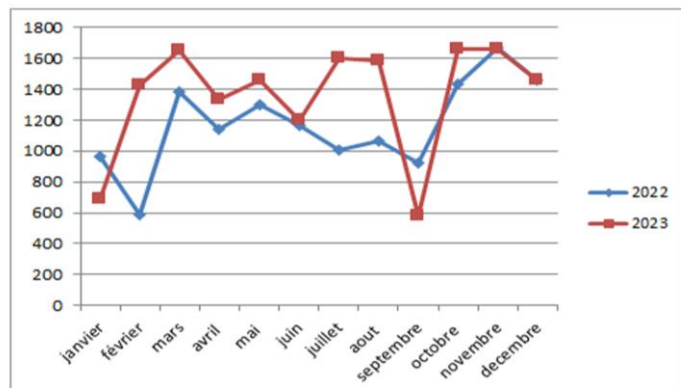


Les **horaires d'ouverture** du CCAS sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

En 2023, l'accueil général du CCAS a enregistré **7 707 appels**, contre 7931 appels en 2022.

**41,8 %** des appels étaient adressés au Service Insertion et Action sociale.

## VISITES



**16 295 visites** ont été comptabilisées pour l'année 2023 au niveau de l'accueil général, contre 14 103 enregistrées en 2022. Près de **72 %** concernent le Service Insertion et Action sociale.



## **Gouvernance Bien Vieillir et Développement des partenariats**

### **Mise en place de la gouvernance Bien vieillir**

- Coordination de la démarche et élaboration du plan d'actions 2023-2026
- Réunion du Comité de Pilotage et du Comité Technique (mai 2023), comprenant la Ville, le CCAS, le CD 37, l'ARS, l'ERVMA et des habitants seniors
- 3 restitutions publiques de l'Agenda 21 et du plan d'actions Bien Vieillir (juin 2023)
- Organisation de deux ateliers participatifs (septembre 2023)

### **Avec les partenaires**

- Représentation du CCAS dans différentes instances : ICOPE, CLS, groupes de travail
- Rencontre d'acteurs du territoire : Associations, Comités de quartiers, Professionnels libéraux, Administrations, Services à domicile, Culture et loisirs, Établissements , Etc.
- Participation aux coordinations gérontologiques
- Contribuer à mieux faire connaître le CCAS, ses services et ses outils (communication sur le Tours Anim Séniors, diffusion des plaquettes, etc.)
- Mise en lien entre les acteurs du territoire / CCAS

### **Soutien aux actions partenaires**

- Co-organisation, avec l'ERVMA, la Ville de Tours et le Plessis d'un défilé seniors en juin 2023, dans le cadre du Congrès organisé par l'ERVMA (JVMA = Journée sur le Vieillissement et le Maintien de l'Autonomie).
- Réalisation d'une fiche action « Commerçant ami des aînés » dans le cadre du projet Commerçants solidaires mis en place par la Ville de Tours.

## Suivi du plan d'actions 2023-2026

### Habitat

- ☐ Promotion du logement intergénérationnel (associations Un toit en partage et Ensemble 2 Générations)
- ☐ Mise en avant du silver truck, camping car présentant des aides techniques pour adapter le domicile.

### Mobilités

- ☐ Sensibilisation (avec Keolis) du grand public et des conducteurs de bus avec des combinaisons de vieillissement

### Solidarité et proximité

- ☐ Projet Tous en Tandem : animation par des étudiants d'ateliers culturels en résidence autonomie
- ☐ Envoi d'une carte anniversaire aux bénéficiaires du registre « Canicule »

### Santé

- ☐ Projet « Aidant et aimant, aidé et aimé », avec les plateformes de répit et France Alzheimer, soutenu par la Conférence des financeurs, pour sensibiliser sur la question des proches aidants et présenter les solutions de répit
- ☐ Rédaction des projets d'établissement de l'EHPA et de l'EHPAD du CCAS



## Communiquer sur la démarche Bien Vieillir

### Participation au Réseau francophone Ville amie des aînés

- Présentation de trois projets (salon des seniors, défilé seniors, clowns thérapeutiques) au Concours 2023, transformés en fiches de partage d'expérience qui seront disponibles sur le site du réseau
- Participations aux congrès, évènements
- Tours en route vers le label



### Salon des Séniors 2023

- Présence du CCAS et de ses partenaires sur un espace partagé du 13 au 15 octobre 2023
- Co-construction avec les partenaires et des référents du CCAS grâce à plusieurs réunions en amont : organisation du Stand et de la programmation
- Axe fort : Inclure des séniors dans la démarche : construction et participation à l'évènement
- Thématique : les liens
- 12 partenaires à nos côtés
- 20 conférences et activités au programme

**Salon des SÉNIORS**  
Le week-end de tous vos projets  
Entrée et parking gratuits

Parc Expo Tours  
**13-15**  
octobre  
**2023**  
De 10h à 19h

Retrouvez aussi les salons **MARIAGE** et **HABITAT**

Plus de renseignements sur : [www.senior-attitude.fr](http://www.senior-attitude.fr)

TOURS ÉVÉNEMENTS TOURS Tours Métropole TOURNAI CCAS CNA Clear Channel

## En interne : être en appui et fédérer autour du Bien Vieillir

### Avec les services

- Participer aux évènements et être un soutien aux services
- Transmettre, diffuser, être en veille sur les actualités du territoire,
- Être une ressource pour les services CCAS de Tours et Ville de Tours

### Plan canicule

- Déclenchement du Plan Canicule, à deux reprises, entre juin et août 2023
- Mise à jour du registre des personnes vulnérables
- Appel des personnes par 40 agents du CCAS, issus de nombreux services (Direction générale, Ressources humaines, Finances, Service aux personnes âgées, Service Insertion, Service Technique)
- Vérification des bons gestes pour prévenir les conséquences des fortes chaleurs et aller au-delà : orientation vers des structures et services répondant aux besoins des personnes
- Proposer des services pour lutter contre l'isolement

### Quelques rappels et recommandations :

**CCAS**  
CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE DE TOURS

**Avant la canicule, j'anticipe :**

- 1) Je vérifie l'état de mon ventilateur et je m'équipe d'un brumisateur
- 2) Je fais quelques provisions de conserves (légumes, fruits, compotes, ...)
- 3) Je fais quelques provisions de produits surgelés
- 4) Je mets de côté les numéros de téléphone de mes proches, médecin, aide à domicile, ...
- 5) Inutile de stocker de l'eau, celle du robinet est potable !

**EN CAS DE DIFFICULTÉS, APPELER LE CCAS DE TOURS AU 02 18 96 11 15**  
www.ccas-tours.fr

**Pendant la canicule :**

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Je mouille mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité suffisante
- J'évite les efforts physiques
- Je ne bois pas d'alcool
- Je bois régulièrement de l'eau
- Je maintiens ma maison au frais: je ferme les volets le jour
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 30 30 30 ou voir pages  
www.solidarites.senat.gouv.fr • www.mars2023.fr

Logo de la Santé publique France



## Communication Interne :

### ✓ Magazine « *EMPREINTES* » : écriture des articles du CCAS

- 1<sup>er</sup> trimestre : « Archivage électronique »
- 2<sup>ème</sup> trimestre : « Les médailles à l'honneur » et « La Direction des Ressources Humaines au complet »
- 3<sup>ème</sup> trimestre : « Le Service Technique en action » et « Le recrutement au cœur des priorités »
- 4<sup>ème</sup> trimestre : « Maëlle, la conseillère numérique » et « Le Service des Finances »

## Réseaux sociaux :

- Administration de la page Facebook CCAS de la ville de Tours
- Développement de la page LinkedIn

## Foire et Salon :

- ✓ Accueil des nouveaux arrivants reçus à l'Hôtel de Ville de Tours en Septembre
- ✓ Participation du CCAS au 3<sup>ème</sup> Salon « Demain Séniors » organisé au Parc Expo de Tours, aux côtés de ses nombreux partenaires associatifs et institutionnels réunis sur un stand commun





## Service Animation :

- ✓ **Tours Anim' Séniors** : conception, co-écriture et mise en page
  - 1<sup>er</sup> trimestre n° 145 : 2 800 exemplaires
  - 2<sup>ème</sup> trimestre n° 146 : 3 000 exemplaires
  - 3<sup>ème</sup> trimestre n° 147 : 3 500 exemplaires
  - 4<sup>ème</sup> trimestre n° 148 : 3 000 exemplaires
- ✓ **Séjour Séniors en Bretagne** : conception supports de communication
- ✓ **Projet 3 concerts « Mélod'Hiver »** :
  - Création d'une identité visuelle dédiée et développement des outils de communication de l'événement + relations Presse
- ✓ **4<sup>ème</sup> édition de la Marche Intergénérationnelle** :
  - Conception des outils de communication, relations Presse et commande d'objets publicitaires

- ✓ Soutien aux animations en Résidences et en EHPAD, relations Presse et réalisation des reportages photos
- ✓ Coordination protocolaire avec le service des Relations Publiques de la Ville de Tours pour la célébration des centenaires en Résidences autonomie et EHPAD (médaille, fleurs)
- ✓ Conception et mise à jour régulière de l'ensemble des plaquettes et brochures institutionnelles des services de la Directions des Solidarités



### **Elimination 2023 d'archives :**

Avant son départ, Laurie Buisset a réalisé une campagne d'élimination des archives présentes au CCAS. En tout, 42 mètres linéaires d'archives ont été éliminés, soit 1 tonne de documents. La majorité des archives sont des dossiers de résidents d'EHPAD qui sont décédés, avant 2010, ainsi que des pièces comptables (factures, devis, bons de commande) de plus de 10 ans.



Arrivée de Camille Taveau, archiviste mutualisée 40 % CCAS, 60 % mairie de Tours, fin octobre 2023.

### **Récolement :**

Mise en évidence de la capacité des magasins d'archives (lieu de stockage dédié aux archives). En tout, il y a 243 mètres linéaires d'archives, sur une capacité totale de 315 mètres linéaires.

### **Versement :**

6,25 mètres linéaires d'archives, provenant de tous les services, ont été versés au service des archives.



# Direction des Solidarités

# Direction des Solidarités

## Service Insertion et Action Sociale

- *La mission d'accueil et d'orientation*
- *La domiciliation des personnes sans domicile stable*
- *Lutte contre les exclusions : Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert*
  - *L'aide sociale facultative*
  - *Les enquêtes sociales pour l'instruction à domicile*
    - *L'aide aux personnes âgées*
    - *L'accompagnement social*
  - *Le dispositif « Conseiller numérique France Service »*
- *Le soutien aux associations dans le cadre du « Noël de la Solidarité »*
  - *Le travail partenarial sur la coordination alimentaire*
- *Partenariat accru avec les institutions et les associations*

Le Service Insertion et Action Sociale est rattaché à la Direction des Solidarités. Il est en charge des missions suivantes :

- L'aide sociale légale ;
- L'élection de domicile ;
- L'aide sociale facultative ;
- L'accompagnement social.

**24 agents** composent le Service :

- Un **chef de service** ;
- Une **conseillère technique**, adjointe au chef de service, en charge de l'équipe des travailleurs sociaux ;
- Sept **agents administratifs** présents au siège avec pour missions l'accueil, l'instruction des demandes d'aides légales et facultatives, l'instruction des demandes de domiciliation, la gestion administrative et financière du service ;
- Huit **travailleurs sociaux** en charge de l'accompagnement des personnes domiciliées, du suivi de 200 bénéficiaires du RSA, d'actions d'inclusion bancaire, de l'accompagnement de 26 sous-locataires, du dispositif d'intermédiation locative et de l'accompagnement des personnes âgées résidentes des Résidences Autonomie ;
- Un travailleur social responsable du **centre d'hébergement d'urgence Paul Bert** accompagné de quatre ETP d'agents sociaux qui assurent l'encadrement des hébergés du site ;
- Un agent en charge du **restaurant convivial Voltaire** ;
- Une **conseillère numérique** France Service.

Pour exercer la mission d'accueil et d'orientation, outre des qualités d'écoute et de bienveillance, une bonne connaissance de son environnement professionnel est indispensable.

L'espace accueil du SIAS permet d'afficher diverses informations relatives :

- Aux ateliers collectifs du CCAS ;
- Aux offres d'emploi et de formation ;
- Aux informations sur la mobilité (plan des transports en commun, horaires, etc.) ;
- Aux dispositifs d'aide ;
- À la sensibilisation : lutte contre les violences faites aux femmes, prévention des expulsions...

Les horaires d'accueil du public sont de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Au cours de l'année 2023, **11 174 personnes se sont présentées à l'accueil du SIAS** (+ 11 % par rapport à 2022).

De plus, **2 576 rendez-vous** ont été pris auprès des assistantes sociales (2 014 en 2022, soit + 27 %).

Les deux agents dédiés à l'accueil reçoivent également tous les appels entrants du Service, pour des demandes de renseignements notamment (**6 717 appels** en 2023, soit + 6 % par rapport à l'année précédente).

## Direction des Solidarités

La mission d'évaluation de la demande d'élection de domicile et d'édition des CERFA repose sur un agent administratif. Cela permet de mettre de la cohérence et de la fluidité dans la procédure et la réponse apportée.

Le tri, la distribution et la gestion du courrier incombent aux agents en charge de l'accueil.

Au-delà, l'aide aux domiciliés du CCAS de Tours comporte, pour certaines personnes, un suivi et un accompagnement administratif et social pour l'ouverture ou la restauration des droits en lien avec tous les partenaires du champ social.

Les assistantes sociales en charge de ces accompagnements ont été formées aux violences faites aux femmes, ainsi qu'aux addictions. Elles participent également aux réunions du réseau des partenaires de l'urgence sociale.

## Le Service Insertion et Action Sociale

### *La domiciliation des personnes sans domicile stable* *La procédure administrative & l'accompagnement social*

Les CCAS ont l'obligation de domicilier les personnes sans domicile stable qui présentent un **lien avec la commune** et qui en font la demande, afin qu'elles puissent recevoir du courrier de façon régulière et confidentielle, et ainsi bénéficier **de leurs droits**.

Le CCAS compte **903 personnes** majeures domiciliées au 31/12/2023 (+ 105 par rapport au 31/12/2022, soit + 13 %). Cela correspond à une augmentation de + 155 % en 5 ans. **521 ayants-droits** sont comptabilisés en plus.

Au total, ce sont **1 334 personnes** qui ont bénéficié de ce service au cours de l'année.

Le profil des personnes domiciliées accompagnées reste, comme les années précédentes, pour la grande majorité des **hommes seuls (63 %)**.

Parmi les personnes accompagnées, **133** sont sorties du dispositif suite au **recouvrement d'une adresse stable**.

L'accompagnement social subit de façon corollaire l'augmentation du nombre de domiciliés. Afin de pallier l'engorgement du dispositif, un travail de fond a été opéré en 2023 et a abouti, en premier lieu, à la mise en place d'une **permanence de pré-évaluation** des situations, réalisée par l'ensemble des travailleurs sociaux du Service. Cela permet d'orienter au mieux les personnes et de gagner en qualité de réponse et d'accompagnement. En 2024, un travail complémentaire sera réalisé afin de développer des outils adaptés.



## Direction des Solidarités



Un travailleur social responsable de la structure et quatre agents sociaux assurent l'encadrement des 25 hébergés du Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert.

En 2023, le budget de fonctionnement du centre Paul Bert s'équilibre en dépenses et en recettes à près de **400 000 €**. Le financement provient de subventions de l'État (47 %) et du Conseil Départemental (6 %), mais également de la volonté et du soutien financier de la Ville de Tours (47 %).

Comme les années précédentes, le Centre est resté ouvert en continu, toute l'année.

## Le Service Insertion et Action Sociale

### *Lutte contre les exclusions*

### *Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert*

L'hébergement d'urgence ne peut simplement se limiter à une mise à l'abri des personnes. Il est ainsi proposé un hébergement stable avec pour objectif d'orienter les personnes vers des institutions ou vers des logements en fonction de leur autonomie. Sont également accessibles les prestations suivantes : le repas du soir, le petit déjeuner, la laverie et les produits d'hygiène.

Le passage à 12 places dites « 115 », opéré en décembre 2022, a créé mécaniquement une **hausse du nombre de personnes accueillies**. En parallèle, un problème technique au niveau d'une fenêtre a obligé à réduire la capacité d'accueil à 24 places (au lieu de 25) pendant 8 mois .

|                                 |                         |
|---------------------------------|-------------------------|
| Nombre total de nuitées         | 8 645 (8 785 en 2022)   |
| Nombre de personnes accueillies | 170 (124 en 2022)       |
| Durée moyenne de séjour         | 1,5 mois (idem en 2022) |
| Taux d'occupation annuel        | 97 % (95 % en 2022)     |
| Nombre de repas distribués      | 17 290 (17 570 en 2022) |

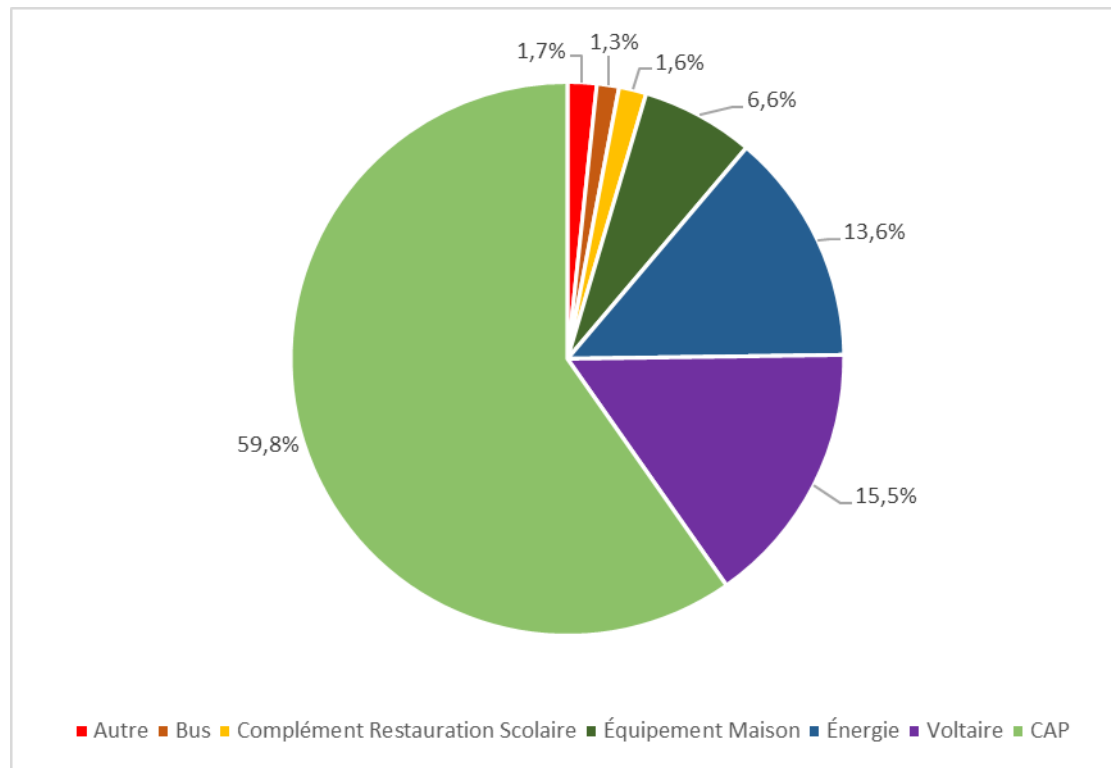
En moyenne en 2023, la CASF a étudié **64 demandes par semaine**, avec un total de **3 323 dossiers** étudiés (3 594 en 2022).

Lors de son Conseil Municipal du 2 octobre 2023, la Ville a attribué une aide exceptionnelle de **20 000 €** au CCAS afin d'aider les locataires des bailleurs sociaux à faire face à l'explosion des dépenses d'énergie.

Enfin, la fin de l'aide à la cantine a été effective en septembre 2023 pour laisser place totalement à la tarification sociale.

Sur l'année, pour les deux premiers trimestres, **247 000 €** ont été dépensés, dont 3 500 € d'aide complémentaire en CASF.

Le montant total des aides accordées pour cette période s'élève à **220 605 €** (**199 595 €** en 2022, soit **+ 10 %**). **L'aide alimentaire** représente la plus grande partie des aides accordées pour un montant total de **132 390 €**.



Répartition en pourcentage des aides accordées en 2023  
par type d'aides

Éviter l'expulsion, prendre en charge la dette locative au plus tôt dès les premiers signes de difficultés, permettre le rétablissement des droits APL, éviter la rupture ou rétablir le bail constituent les objectifs de ce dispositif du CCAS créé en 1981 et étendu au secteur privé en 1998.

Afin d'assurer la pertinence de l'aide avec les autres dispositifs existants et la situation particulière du demandeur, l'aide de la CPSL est parfois conditionnée par l'intervention – ou au moins la sollicitation – d'autres fonds et/ou la réalisation de démarches concrètes de la part du demandeur.

### *La Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL)*

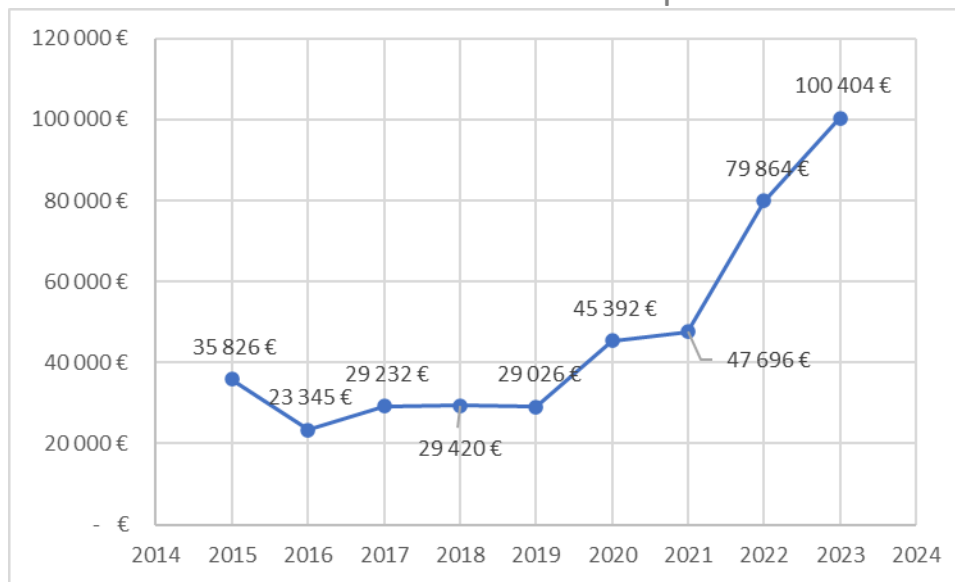
En 2023, le montant total des aides CPSL s'est élevé à **100 403,79 €** (79 864,36 € en 2022, soit + 25 %).

79 762,87 € ont été attribués pour des logements du parc public (79 %), et 20 640,98 € (21 %) pour le parc privé.

**250 dossiers** ont été instruits et examinés (223 en 2022), 203 aides accordées, 15 refus, 6 ajournements et 26 jugés sans objet.

L'augmentation du montant des aides versées, notée depuis 2019, se poursuit de façon exponentielle en 2023 (+ 245 %).

Montant des aides accordées par la CPSL



## Direction des Solidarités

La commission des aides sociales facultatives accorde un certain nombre de repas gratuits ou à un tarif de 1,50 € ou de 2,50 € par personne, en fonction du reste à vivre.



## Le Service Insertion et Action Sociale *L'aide sociale facultative* *Le Restaurant Voltaire*

Ouvert le midi du lundi au vendredi au 14 rue de la Moquerie, le restaurant social s'adresse aux personnes seules et aux couples sans enfant. Ce lieu est destiné à **rompre l'isolement** et à accéder à une restauration de qualité à un prix abordable. La **mixité sociale** est au cœur de la philosophie de ce restaurant.

Le Restaurant convivial doit être plus qu'un repas servi le midi. Pour cela, de **nombreuses activités** sont proposées afin que le lien social soit développé. Plusieurs sorties ont ainsi été organisées (Galette, Musée « Clinique du StreetArt », etc.) ; il est également laissé la possibilité aux usagers de rester après manger et s'adonner à des loisirs (Rami, fléchettes, lecture, reportage télévisé, etc.).

| Restaurant Voltaire             | 2023           | 2022   |
|---------------------------------|----------------|--------|
| Nombre de repas pris            | <b>3 515</b>   | 2 870  |
| Nombre d'orientations           | <b>4 327</b>   | 3 602  |
| Orientations repas gratuits     | <b>1 356</b>   | 938    |
| Orientations repas à 1,50 euros | <b>669</b>     | 1 218  |
| Orientations repas à 2,50 euros | <b>1 490</b>   | 714    |
| Taux de réalisé/orientation     | <b>81,23 %</b> | 79,7 % |
| Taux de fréquentation/capacité  | <b>66,9 %</b>  | 62,7 % |

Les familles hébergées par le CCAS ont représenté, sur l'ensemble de l'année, une intervention à hauteur de **26 921,25 €**

Comme en 2022, lors de la période hivernale de fin d'année, la Ville et le CCAS ont été sollicités pour mettre à l'abri des familles qui subissaient des refus du 115.

**20 000 €** ont été débloqués par de la Ville de Tours à ce titre. Des logements de la Ville ont été mis à disposition, le CCAS s'occupant de meubler et de prendre en charge les fluides.

De même, le CCAS a pu mobiliser des **nuitées d'hôtel**. Sur l'hiver 2023-2024, cela a concerné 14 familles (21 adultes et 28 enfants) pour **76 nuits**.

En 2023, la Ville et le CCAS ont été lauréats d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « Alliances locales pour les Solidarités » afin de déployer un **dispositif transitoire**. Celui-ci permet de mettre en logement des familles au 115 qui sont éligibles au droit commun, afin de proposer un accompagnement social resserré et permettre une plus grande réactivité. La montée en charge est progressive et atteindra, en 2024, 10 logements.

Le CCAS a été sollicité par l'organisation non gouvernementale «Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique » (**PPLAAF**) pour l'accueil d'un lanceur d'alerte africain. Le CCAS a procédé à une sous-location et a aidé à l'ameublement du logement. La famille est arrivée à Tours au tout début de l'année 2024.

L'intervention d'urgence exige une immédiateté, une proximité et une incondtionnalité de la réponse.

Ainsi, des situations sont orientées lorsqu'il y a une rupture brutale de droits, une situation de danger pour la personne ou encore une inquiétude concernant une situation fragile qui se prolonge. Une aide alimentaire "en urgence" est alors possible.

Elle est à retirer dans les 24 heures à l'accueil du CCAS dans la limite d'une demande par cycle de 12 mois.

Il n'y a pas de passage en commission pour favoriser la réactivité de cette aide.

L'aide alimentaire d'urgence est délivrée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé d'une somme variant selon le nombre de personnes :

- 15 € pour une personne ;
- 5 € supplémentaires par personne composant le foyer.

En 2023, ces secours d'urgence ont concerné **744 foyers** (+ 10 % par rapport à 2022) pour un montant total de **14 485€ (12 830 € en 2022)**.





Depuis février 2011, le CCAS réalise les **enquêtes sociales** dans le cadre du dispositif relatif à **l'instruction dans la famille**, suite aux demandes transmises par l'Inspection Académique au Maire de la Commune.

À noter, depuis l'année scolaire 2019/2020, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Les parents ne scolarisant pas leurs enfants de 3 à 6 ans doivent donc procéder à leur instruction à domicile.

L'enquête administrative consiste en une prise de contact avec la famille suivie d'une visite à domicile et de la rédaction de l'enquête, puis sa transmission aux services de l'Inspection Académique. L'ensemble des assistantes sociales du service sont en charge de ces enquêtes.

Pour l'année 2023, **33 enquêtes** ont été réalisées par le CCAS, soit 40 enfants concernés.

En 2023, le CCAS a établi **25 certificats d'indigence** (+ 20 % par rapport à 2022) afin de permettre aux plus démunis d'être inhumés.

Le Centre Communal d'Action Sociale est le partenaire technique du Département. Plus qu'un simple guichet administratif, le CCAS est un **relais** de l'Action Sociale Départementale.

Le CCAS reçoit les demandes des personnes âgées ou handicapées résidant sur le territoire de la commune, les instruit et les transmet à l'autorité compétente : le Préfet ou le Président du Conseil Départemental.

Ce sont les agents polyvalents d'accueil qui assurent cette instruction.

En 2023, le CCAS de Tours a étudié :

- **542 dossiers d'aide sociale légale** (531 en 2022)
- **232 obligations alimentaires** (103 en 2022)
- **78 demandes** de SASPA (40 en 2022)

Conscient que lorsque les difficultés financières surviennent, souvent de façon passagère, les personnes âgées ont tendance à faire le choix d'amputer leur budget nourriture, le CCAS a mis en place une politique de tarifs différenciés pour les repas servis en résidence autonomie ainsi que pour les **repas avec animation**.

Il en est de même pour le **forfait assistance**, le **forfait eau/chauffage** ainsi que les tarifs des animations organisées par le CCAS qui sont également progressifs, selon le système du « reste à vivre ».

Les **aides au forfait assistance et au forfait eau/chauffage** concernent les personnes âgées logées en Résidence Autonomie. Les aides aux repas et aux animations bénéficient quant à elles à tous les convives des restaurants du CCAS et les usagers du service animation.

En 2023, **239 demandes** ont été instruites à ce titre par le SIAS (une personne peut faire plusieurs demandes) (234 demandes enregistrées en 2022).

Le CCAS loue des logements aux bailleurs sociaux afin de les sous-louer à des familles en difficulté. Cela correspond à **26 mesures** fin 2023 dans le cadre de ce dispositif, soit autant qu'en 2022. **Une assistante sociale** est dédiée au suivi des mesures de sous-location.

Quelques chiffres permettent de mettre en lumière le dispositif :

- L'ensemble des personnes sont **isolées** en dehors d'un couple ;
- 21 locataires sont présents depuis **plus de 10 ans** en raison de difficultés non résolues ;
- **37 %** des sous-locataires perçoivent une ressource de transfert.

Le CCAS dispose d'un conventionnement avec le Conseil Départemental au titre de l'AFSDG (aide au financement des suppléments de dépense de gestion). Cela concerne **1 dossier** en 2023.

En 2023, l'**intermédiation locative** a vu l'entrée de **13 nouvelles mesures (pour 6 logements)** pour porter le total accompagné à **20** au 31 décembre.

Une convention avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) de SOLIHA permet une répartition des tâches afférentes : l'AIVS s'occupe de la captation et de la gestion locative, là où le CCAS intervient sur l'accompagnement.

Le financement du poste de l'assistante sociale en charge de ce dispositif est entièrement supporté par une subvention émanant du **Plan Logement d'Abord** de la Ville de Tours.

Une convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental prévoit **l'accompagnement socioprofessionnel de 200 bénéficiaires du RSA (soit 50 de plus au passage du nouveau PDIE en juillet 2023).**

La convention qui lie le CCAS au Conseil Départemental indique que chaque accompagnement doit comporter un volet "emploi", y compris pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Les référentes proposent régulièrement des orientations sur cet axe. Toutefois, des problématiques d'accès aux soins ou d'hébergement sont parfois prioritaires.

Les **problématiques** rencontrées par les personnes accompagnées dans le cadre du RSA restent identiques aux années précédentes :

- celles autour du logement ;
- celles autour de la santé ;
- celles autour de la situation administrative, de l'accès et de la garantie des droits.

C'est ici que se relève tout l'intérêt que ce soient des **travailleurs sociaux**, et non seulement des conseillers en insertion professionnelle, qui accompagnent les publics orientés vers le CCAS dans le cadre du RSA

Une assistante sociale a assuré l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires de contrats aidés, en lien avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi et les établissements d'accueil pour personnes âgées du CCAS, jusqu'en septembre 2023.

Suite à l'arrêt de la gestion des contrats aidés par le CCAS de Tours, il a été décidé d'orienter le poste vers de nouvelles missions, à savoir l'accompagnement social des personnes âgées résidant en EHPA.

Un travail de préfiguration avec les Résidences Autonomie a été réalisé pour permettre à la mission de commencer dans de bonnes conditions, notamment au regard des six structures à couvrir. Il a ainsi été mis en place un planning d'intervention et un formulaire pour que les Responsables puissent solliciter l'assistante sociale.

Sur le dernier trimestre 2023, **17 personnes** ont pu être accompagnées pour des démarches administratives, des instructions de dossier ou des demandes d'aide financière.



## Direction des Solidarités

Le CCAS est engagé dans le dispositif de micro-crédit personnel garanti depuis 2008 par convention avec le Crédit Municipal de Nantes.

En juin 2018, en complément de cet outil, une convention a été signée entre le CCAS et l'établissement bancaire nantais pour la mise en place d'un dispositif de **micro-épargne accompagnée**.

En juillet 2019, le CCAS de Tours a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour obtenir le label « **Point Conseil Budget** », qui regroupe des actions individuelles (diagnostic budgétaire, micro-crédit, micro-épargne, suivi budgétaire, accompagnement dans le cadre du surendettement) et des actions collectives (ateliers budgétaires).

## Le Service Insertion et Action Sociale *L'accompagnement social Point Conseil Budget*

En ce qui concerne le micro-crédit, l'année 2023 n'est pas représentative car elle a vu le dispositif mis en veille en raison des difficultés à l'incarner dans une dimension sociale. Il a donc fallu revoir la procédure et repositionner l'outil dans une démarche budgétaire plus globale. Cela a pu être effectif en fin d'année 2023 avec la création de nouveaux formulaires.

Par ailleurs, **2 livrets de micro-épargne** ont été ouverts.

En 2023, **224 personnes** ont contacté le PCB du CCAS.

En tout, **260 rendez-vous** ont été menés, pour **70 personnes** accompagnées (dont 32 nouveaux suivis).

En 2021, le dispositif « **Conseiller numérique France Service** » de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) a permis au CCAS de recruter une conseillère numérique. Ce contrat de deux ans a été renouvelé en 2023 pour trois ans, notamment pour accompagner le déploiement de la **Plate-Forme Voisins Solidaires** qui verra le jour en 2024.



Les missions du Conseiller sont prioritairement d'accompagner les **personnes éloignées du numérique** dans leur usage du quotidien (naviguer sur internet, gérer les courriels, réaliser des démarches en ligne, etc.). Pour cela, une formation certifiante et personnalisée de quatre mois a été assurée par l'État sur la fin d'année 2021.

La Conseillère numérique accompagne également les **agents** dans leur maîtrise des outils informatiques et numériques, en complémentarité avec le service informatique.

Quelques données en 2023 :

- **309 nouvelles personnes accompagnées** (Séniors, domiciliés, etc.) ;
- **252 heures** d'accompagnement ;
- **67 %** des demandeurs ont plus de 60 ans ;
- Les demandes concernent principalement la **prise en main du matériel**, la gestion des courriels et l'apprentissage de la bureautique.

Comme en 2022, le Noël de la Solidarité a été organisé en mettant en place un **appel à projets** à destination des partenaires du CCAS, puis un **jury** s'est réuni pour étudier les dossiers et faire une proposition d'attribution au Conseil d'Administration.

Le jury était composé d'un bénéficiaire du service d'intermédiation locative, d'un usager du Restaurant Voltaire, d'un agent du Service Animation, d'un agent du Service Finances et de deux élus.

**33 associations** ont été concernées par cette édition 2023.

Les évènements programmés ont touché plus de **5 500 personnes** (dont **2 350 enfants environ**).

**30 070 €** ont été accordés. En 7 ans, l'aide allouée dans le cadre du Noël de la Solidarité a augmenté de plus de **100 %** (14 950 € en 2016).

Le SIAS travaille avec plus d'une **centaine de partenaires** institutionnels et associatifs, principalement dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de la solidarité, de la santé, du logement et de l'hébergement.

En 2023, un partenariat important a été noué avec le **Centre Hospitalier Régional Universitaire** sur deux aspects :

- Des interventions de la Permanence Mobile d'Accès aux Soins de Santé Médecine, Chirurgie et Obstétrique (PASS MCO) au Centre d'Hébergement Paul Bert ;
- Un rapprochement des équipes d'intervention sociale du CCAS et du CHRU sur la question du vieillissement et de la précarité, avec des réunions trimestrielles d'échanges.

Le Service est également impliqué dans **plusieurs comités de travail et coordinations** pour apporter son expertise : Comité Local du Travail Social (CLTS 37-41), Comité de co-orientation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, Coordination alimentaire de la Ville de Tours, etc.

Le Service Insertion et Action Sociale porte également l'animation et le secrétariat de **l'Union Départementale des CCAS d'Indre-et-Loire**, association qui regroupe une trentaine de CCAS et CIAS du Département. Plusieurs réunions annuelles sont organisées afin de permettre de la synergie et de porter la voix du CCAS auprès des institutions locales et nationales.

Pour terminer, chaque année, le Service organise une **Galette de la Solidarité** pour les publics bénéficiaires des partenaires du CCAS. Ainsi, plus de 150 personnes ont assisté à la représentation et à la dégustation qui s'est tenue aux Halles de Tours le 31 janvier 2023.

# Direction des Solidarités

## Services Coordination des Résidences

### Portage de repas - Pôle Animation Séniors

- *Les Résidences Autonomie*
- *Le portage de repas à domicile*
- *Le Pôle Animation Séniors*

Le CCAS dispose d'un EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées) composé de **6 résidences** réparties sur la ville, avec un total de **330 logements à la location**, du F1 au F3, pour les personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.



**2023 a vu la conclusion de la rédaction du projet d'établissement de l'EHPA, adopté par le Conseil d'administration du 22 décembre. Il a permis des temps de réflexion sur les axes de travail poursuivis dans nos établissements.**

### **Prestations proposées :**

- une **présence humaine** assurée 7j/7 et 24h/24 (sauf pour la résidence Schweitzer) et un **contrôle d'accès pour favoriser la sécurité.**
- un **service de restauration** midi et soir, (sauf Résidence Schweitzer)
- des **animations régulières** : une partie des animations est uniformisée dans toutes les résidences et d'autres sont mises en place selon les envies et capacités des résidents de chaque établissement. *(Pour plus de détails, voir la partie Bilan du Pôle Animation Séniors)*

### **Moyens humains :**

**Chaque résidence comprend** : un responsable de site, un chef d'équipe, des agents sociaux, un veilleur de nuit et une animatrice à mi-temps. (sauf Résidence Schweitzer)

**Le public des Résidences Autonomie au 31/12/2023 :**

**Répartition par genre :** 69% de femmes et 31 % d'hommes.

**Moyenne d'âge :** 82,2 ans pour les femmes et 78,4 ans pour les hommes, soit 80,3 ans tous publics confondus.

Le rajeunissement des résidents se poursuit avec les entrées effectuées sur l'année.

**Moyenne d'âge à la résidence Schweitzer :** 74,3 ans pour les femmes et 71,9 ans pour les hommes

**Evolution du niveau d'autonomie des résidents (% des autonomes - GIR 5 et 6) :**

|      | Albatros | St Paul | Pasteur | Gutenberg | Arche des Noyers | Schweitzer |
|------|----------|---------|---------|-----------|------------------|------------|
| 2019 | 77%      | 87%     | 87%     | 82%       | 88%              | 88%        |
| 2020 | 68,75%   | 68,42%  | 88%     | 77,42%    | 82,70%           | 79,17%     |
| 2021 | 74,36%   | 68,57%  | 82,93%  | 89,82%    | 86,96%           | 75,01%     |
| 2022 | 67%      | 65%     | 85%     | 80%       | 80%              | 72%        |
| 2023 | 64%      | 65%     | 73%     | 82%       | 79%              | 85%        |

4 résidences sur 6 ont moins de 80% de personnes considérées comme autonomes.

3 résidences sont particulièrement concernées en 2023 par une baisse du niveau d'autonomie (5 résidences en 2022)

**Le taux d'occupation au 31 décembre 2023 est de 80%.**

Le solde entrées / sorties est positif avec + 12 personnes (+9 en 2022), ce qui confirme la reprise des entrées à la hausse (54 en 2023, 50 en 2022, 38 en 2021).

A noter que l'EHPA a accompagné 23 personnes vers un séjour en EHPAD (14 en 2022) et 11 vers la fin de vie (13 en 2022).

A St Paul, l'ouverture à l'**accueil intergénérationnel** a permis à 6 étudiants différents de trouver un hébergement et d'entretenir des relations avec nos résidents, ce qui a été apprécié.



**En 2023, le budget de fonctionnement réalisé a été d'un montant de 4 194 694€ pour les 6 résidences. (BP voté de 4 346 297€)**

**Les recettes provenant des loyers sont de 1 691 888€ en 2023 (1 594 758€ en 2022).**

**Le forfait assistance**, dont le tarif varie selon les ressources, correspond à une participation aux frais liés à la permanence assurée 24h /24 et 365 jours par an dans les résidences. **Il a généré 130 809€** de recettes versées par les résidents.

**Le montant de la recette relative au forfait eau/chauffage** (montant variant selon la taille des logements et les ressources de chacun) s'est élevé quant à lui à **64 720€**.

Pour solvabiliser certains résidents, le **montant des aides accordées** par le CCAS a été de :

- Forfait assistance : **179 084€** (162 532€ en 2022)
- Forfait eau/chauffage : **92 876€** (86 851 € en 2022)
- Restauration : **87 543€** (70 770 € en 2022).

La hausse des aides cette année illustre bien le profil actuel des nouveaux résidents, notamment caractérisé par de faibles ressources.

Depuis 2012, des tarifs dégressifs sont calculés à partir du « reste à vivre » (ensemble des ressources moins ensemble des charges de logement) afin de favoriser la fréquentation des résidents et leur équilibre alimentaire.

À noter : le tarif le plus bas du repas du midi est de 5,75 € et celui du soir de 4,75 €.

Afin de faciliter l'accès aux animations dont l'objectif principal est de favoriser le lien social, certaines d'entre elles ont des tarifs également calculés selon le « reste à vivre ».

### La restauration

**Nombre de repas servis : 36 840 repas** (dont **36 501** aux résidents et **339** à des personnes extérieures et agents) contre **36 395 en 2022, ce qui confirme la reprise en cours.**

#### **Recette totale : 388 747€ comprenant**

- **298 942 €** provenant des résidents, **87 472€ des aides** et **2334 €** des visiteurs. (en nette hausse)

### Les animations en résidence

Les diverses animations ont généré une recette totale de **20 436€** (contre 17 590 € en 2022), dont **4 232€ d'aides** par le CCAS.

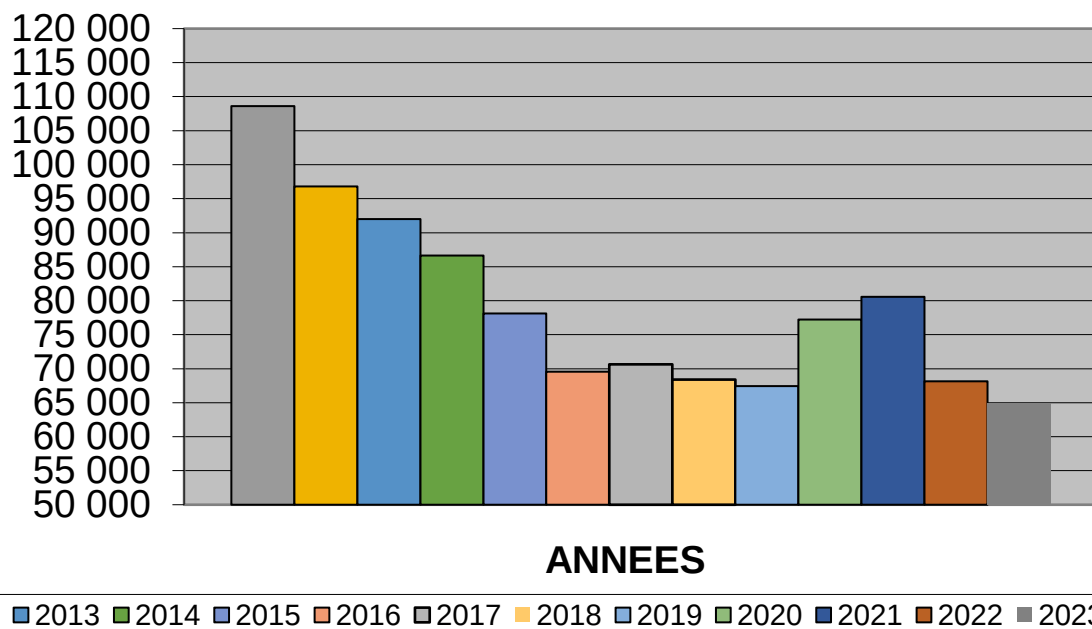
Il est noté sur ce point un retour significatif des extérieurs aux loisirs proposés en résidence.

**Les chiffres de 2023 :**

**64 942 repas** livrés à domicile (67 985 en 2022), soit une moyenne de **206 clients/mois**.

**Tarifs :**

7,80 € avec le pain  
7,510 € sans le pain

**EVOLUTION DU NOMBRE DE REPAS PORTES**

En juin 2023, une enquête de satisfaction a été menée auprès des usagers. Elle a fait ressortir des résultats très positifs quant à la qualité du service rendu et confirmé le caractère âgé des bénéficiaires (+26% ont + de 90 ans). En outre, il est noté des contrats plus temporaires et un nombre de repas hebdomadaire moins important.

L'année 2023 se caractérise notamment par une forte volonté de **faire évoluer nos partenariats** afin de renforcer notre réseau d'interlocuteurs pour être au plus près de l'actualité et des opportunités locales. Il en a découlé une plus grande richesse de nos offres et l'expérimentation de nouvelles actions.

Ces partenariats nous permettent de réduire certains coûts et d'élargir notre champ de communication, mais aussi nos propositions d'actions ou de loisirs au profit des seniors tourangeaux.

A travers nos différents projets, nous collaborons de plus en plus avec : les Comités de quartier, des collèges, des crèches, des ALSH, des centres sociaux, les bibliothèques/médiathèques, l'ERVMA, Unicité, certains services de la Mairie dont le service Patrimoine, WIMOOV, Fil bleu, Auto-école Evasion...

Les animations programmées sont portées à la connaissance des tourangeaux et résidents de l'EHPA, majoritairement via le magazine Tours Anim' Seniors édité en 3500 exemplaires auquel 1480 personnes sont abonnées (contre 666 en 2020). Il est parallèlement distribué auprès de partenaires associatifs et dans les services municipaux.

### 1- Les grands événements dédiés aux Séniors de la Ville

#### Manifestations 2023

Objectifs : **favoriser** le lien social ;  
**créer** de la convivialité et une  
ambiance festive.



- ♦ **3 Galettes des rois** ont eu lieu les 3, 4 et 5 Janvier 2023, première édition suite à la période de crise sanitaire, avec la prestation de l'orchestre de Jean-Luc Vivanis et la confection des Galettes par la Cuisine Centrale. 270 personnes en moyenne sur chaque journée.
- ♦ **Le Banquet d'Automne** s'est tenu pour la première fois sur une seule date, le 18 septembre 2023 dans la salle Bourdu du Centre Vinci, avec le traiteur Chevalier. Il a rassemblé près de 1 400 personnes. Cette journée a été animée par le DJ « Nos années 80 » (M Noël Billaudeau) avec la participation des partenaires : Fil Bleu , Wimoov et l'ERVMA.
- ♦ Troisième édition des concerts «**Mélod'Hiver**» proposés du 4 au 7 Décembre 2023, s'inscrivant dans une démarche de proximité. Ces concerts - programmant Jane Porter Trio et Monsieur Dame, - se sont déroulés à l'Espace Gentiana au Nord et à l'Espace Jacques Villeret au Sud.
- ♦ Cette animation, mise en place dans le contexte de la crise sanitaire, peine à trouver son public : 120 spectateurs contre 207 en 2022 et 175 en 2021. Même si la communication est toujours à améliorer pour toucher plus largement les seniors tourangeaux, cette action sera revue en 2024.



### Défilé de mode Seniors

Action initiée en 2023

Objectifs : **Favoriser** le lien social à travers une nouvelle action ludique et festive ; **mettre en avant une vision positive** du public senior.



### « Alors on danse ! »

Action initiée en 2023

Objectifs : **Adapter** nos projets et actions aux attentes de notre public, **Promouvoir** le vivre ensemble, **Partager** des moments conviviaux, **Maintenir** le lien social

Le **1<sup>er</sup> Juin 2023**, le **CCAS a participé**, lors de la 4<sup>ème</sup> édition des Journées Vieillesse et Maintien de l'Autonomie, organisée par l'ERVMA, à la mise en place d'un **Défilé de mode Seniors à l'Hôtel de ville** en collaboration avec la compagnie du Plessis théâtre, l'association Active et l'Académie de coiffure.

La trentaine de seniors participant à cette action provenait des résidences, de l'EHPAD et de la ville de Tours. Ils ont défilé dans une ambiance ludique, conviviale et musicale, sous le regard ravi de près de 300 personnes

Au cours de nos actions, de nombreux seniors amateurs de danse nous ont fait part de leur souhait de se voir proposer des « thés dansants ».

**Le CCAS**, en partenariat avec le **Pym's**, a alors mis en place les après-midis dansants « Alors on danse ! » en dehors de la période d'ouverture des guinguettes :

- Mardi 30 mai de 14h à 18h **80 participants**
- Mardi 17 octobre de 14h à 18h **49 participants**
- Mardi 14 novembre de 14h à 18h **47 participants**
- Mardi 12 décembre de 14h à 18h **46 participants**

- ◆ Au regard de la fréquentation qui s'est quelque peu délitée, cette action sera revue avec de nouvelles modalités en 2024.

*Les grands événements dédiés aux Séniors de la Ville*

« Ça marche à Tours »

Action initiée en 2018

Objectifs : **Promouvoir** la prévention santé et la mobilité; **impulser** le lien social par une démarche intergénérationnelle, ludique et festive; **favoriser** la solidarité et la coopération entre générations; **proposer** de nouvelles activités.



- ♦ La 5<sup>ème</sup> édition de notre marche intergénérationnelle s'est déroulée le **Mercredi 4 Octobre**, au nord de la Loire avec 2 circuits au choix : le premier, **au sein du parc Sainte Radegonde** (1,5 km) et le second, **de Paul Bert à Marmoutier en longeant la Loire** (4,20 km).
- ♦ Nous avons proposé des stands CCAS et partenaires (Conseillère Numérique CCAS, Jeux géants, Unis Cité, Fil Bleu) encadrant l'espace de convivialité dans une ambiance ludique et musicale animée par le groupe Tempo Oio, afin de permettre aux marcheurs de tous âges, de (re)découvrir certaines activités, se rencontrer et échanger.
- ♦ Cette proposition a réuni **103 personnes** âgées de 5 à 90 ans (**79 femmes, 24 hommes**).
- ♦ Le lieu choisi pour l'occasion a peut-être freiné les marcheurs. A la difficulté déjà identifiée de mobiliser le public pour traverser la Loire vers le Nord, le Parc Sainte Radegonde est assez mal desservi en termes de transport en commun.
- ♦ En 2024, il est envisagé une Marche avec de nouveaux circuits au départ d'un lieu très accessible comme la Gloriette ainsi que des stands « d'initiations sportives » et de bien-être pour lesquelles nous pourrions solliciter la Direction des Sports de la Ville.



#### Séjour à Beaulieu s/ Dordogne

Objectifs : **favoriser** le départ en vacances ; **prévenir** la perte d'autonomie ; **créer** du lien et **rompre** le sentiment d'isolement.



**Séjour à Beaulieu s/ Dordogne, classé parmi les plus beaux villages de France, en Corrèze du 22 au 26 mai 2023,**

Le séjour, organisé en partenariat avec l'ANCV et son dispositif « Séniors en vacances », a permis à **40 personnes** (3 couples, 3 hommes seuls et 35 femmes dont 3 résidentes des résidences autonomie) de partir à la découverte des très beaux sites comme Martel, Collonges la Rouge et Rocamadour.

21 personnes ont bénéficié des tarifs modulés du CCAS et 26 d'une aide de l'ANCV d'un montant de 168,00 €, les deux aides étant cumulables.

#### Courts circuits

Action initiée en 2017

Objectif : **permettre** aux résidents et aux personnes fréquentant les résidences d'effectuer une sortie.



**Chaque mois, 6 circuits**, au départ des 6 résidences, sont proposés à 14h avec obligatoirement 2 places minimum réservées pour les seniors extérieurs. Cette année, au vu des demandes grandissantes, 3 courts circuits supplémentaires ont été programmés.

Au total, **342 personnes** (255 en 2022) (107 différentes dont 62 résidents et 45 seniors extérieurs) ont participé aux **53 sorties programmées** ( 43 en 2022).

Le taux moyen de remplissage est de 6,63 personnes pour 7 places (5,93 en 2022)

Au fil des mois, de plus en plus de résidents et de seniors à domicile sont devenus adeptes, ce qui a obligé à procéder à un roulement dans les inscriptions.

En 2024, un septième circuit sera envisagé, dans la mesure du possible, laissant plus de possibilités aux seniors extérieurs d'y participer. La formule avec départ à 11h et pique nique en poche sera de nouveau proposée.

## Direction des Solidarités

### Objectifs :

**Répondre à la demande** de sorties sur la journée

**Favoriser** la découverte des richesses du département

### Journée à Azay le Rideau

Septembre 2023



Le 11 septembre, **45 de nos seniors (5 hommes et 40 femmes dont des résidents de la résidence Saint Paul)** ont pu profiter d'une journée culturelle à Azay le Rideau. Cette journée a été conçue en priorité pour les personnes n'ayant pas pu participer au séjour.

Le CCAS a pris en charge les prestations culturelles (visite de la Vallée des Goupillières et du château) ainsi que le transport et les seniors, l'équivalent du coût du repas.

### Après midi - Noël à Chenonceau

Décembre 2023



Le 21 décembre, **45 de nos seniors (38 femmes et 7 hommes)** ont visité le Château de Chenonceau somptueusement décoré pour Noël : créations florales mises en scène par l'un des meilleurs ouvriers de France avec dégustation de sucreries conçues spécialement par le conservatoire de la confiserie d'Amboise. Cette journée a été proposée en priorité aux seniors des résidences autonomie.

Le CCAS a pris en charge le transport et les prestations de guidage. Une participation a été demandée aux seniors pour le coût de l'entrée au château.

En 2024, ce type de sortie sera renouvelé au vu des très bons retours collectés.

### 3- Les actions pour bien vivre sa vieillesse

#### Les actions Sport et Santé

Objectifs : **Maintenir** la pratique d'une activité physique selon ses envies ; **Prévenir** la perte d'autonomie à travers une activité collective.



Diverses activités sont toujours proposer :

✓ **Maintien en forme/Gym douce (gratuit) :**

**270** séances dans les 6 résidences, la salle René Fonck et la salle de la Grange du Colombier pour **178** participants (**162** en 2022). Nous sommes sur une hausse constante qui se confirme pour l'année 2024.

✓ **Tai-chi Chuan :**

- 10 séances avec **14** participants sur le 1<sup>er</sup> trimestre, puis 10 séances avec **9** participants et 10 séances avec **14** participants, à la Résidence Schweitzer, le mardi de 9h30 à 10h30
- 20 séances avec 11 participants sur le 1<sup>er</sup> semestre, puis 10 séances avec **13** participants, à la Grange du Colombier, le mercredi de 14h à 15h

✓ **Qi Gong :**

- 10 séances avec **17** participants sur le 1<sup>er</sup> trimestre, puis 20 séances avec **16** participants , à la Grange du Colombier, le mardi de 11h à 12h
- 10 séances avec **9** participants sur le 1<sup>er</sup> trimestre, puis 20 séances avec **7** participants, à la Résidence Schweitzer, le vendredi de 14h à 15h

✓ **Yoga :**

- 10 séances avec **10** participants sur le 1<sup>er</sup> trimestre, puis 10 séances avec **9** participants et enfin 10 séances avec **15** participants, à la Grange du Colombier, le vendredi de 10h à 11h
- 30 séances avec **15** participants à Pasteur, le lundi de 9h30 à 10h30

#### Sensibilisation au vieillissement

Action initiée en 2023

Objectif : Faire connaître et comprendre les effets du vieillissement auprès du grand public et de certains professionnels



- ♦ **Les 13 et 14 Juin 2023**, une action a été montée en partenariat avec l'entreprise de transport Fil Bleu afin de faire essayer au public la **combinaison de vieillissement** que possède la CCAS et ainsi faire prendre conscience des effets du vieillissement sur la vie quotidienne et favoriser des attitudes plus compréhensives. Elle a eu lieu au niveau de la gare, près des bus et du TRAM au profit d'une cinquantaine de passants de tous âges.
- ♦ Des ateliers ont également été conduits auprès d'une vingtaine de chauffeurs de Fil Bleu.

#### Projet aidants/aidés

Action initiée en 2023

Objectif : Faire connaître les plateformes de répit du territoire

**Apporter des informations** à ceux qui en ont besoin

Sur l'année 2023 a été initié des journées sur le thème des aidants, en collaboration avec les plateformes de répit du territoire Bulles d'R et Agevie ainsi que des associations en lien avec ces personnes (comme France Alzheimer); en collaboration également avec la troupe O2L qui à travers son spectacle de marionnettes présente la vie d'un couple aidant/aidé



#### « Tour(s) en Balade »

Action initiée en 2022

Objectifs : **Rompre** l'isolement,  
**Promouvoir** la prévention santé,  
**Permettre** aux séniors de  
s'approprier les lieux de sortie de  
leur ville pour y revenir en  
autonomie et **être** acteur de leur  
quotidien,

**Favoriser** le lien social par le biais  
des rencontres lors de ces  
marches.

#### Parcours Patrimoine Culturel

Action initiée en 2020



- ♦ Programmation d'un calendrier de marches dans les parcs et jardin de la ville, **de Mai à Octobre 2023, chaque premier mercredi du mois**. Clôture de la saison des marches avec la marche intergénérationnelle du Mercredi 4 Octobre 2023.
- ♦ Ile Simon (Tours Centre) 7 inscrits / 4 présents
- ♦ Parc Sainte Radegonde (Tours Nord) 14 inscrits / 10 présents
- ♦ Soit 21 participants présents sur les 2 balades
- ♦ Alternance entre les matins et les après-midis, selon la météo attendue
- ♦ Proposition de moments conviviaux après les marches : pique-niques si marche en matinée ou goûters partagés en après-midi.

- ♦ 1 visite chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois sur toute l'année 2023 afin de ritualiser le rendez-vous pour nos séniors.
- ♦ Ces parcours culturels étaient issus du catalogue de la **Direction des Affaires Culturelles, Patrimoine et Archives** et avaient des thématiques très variées répondant aux attentes et sensibilités diverses de notre public.
- ♦ **Quelques exemples du Programme 2023 :**
  - Jeudi 19 janvier / « Vieux Tours + Hôtel Pierre du Puy »
  - Jeudi 11 mai / « La Tour Charlemagne »
  - Jeudi 15 juin / « Opéra de Tours + Atelier musical »
  - Jeudi 21 septembre / « L'ancienne Abbaye de Marmoutier »
  - Jeudi 14 décembre / « Illuminations à Tours »
- ♦ **283** participants dont 228 femmes et 55 hommes
- ♦ Nouveauté 2023 : visites et/ou ateliers complémentaires organisés par le Pôle Animation Séniors (Muséum d'Histoire Naturelle, Opéra de Tours + atelier musical, Cloître de la Psalette)

## Sensibilisation au bien vieillir

Action initiée en 2023

Objectifs :

**Maintenir** l'autonomie des séniors à domicile, **Sensibiliser** au bien vieillir sur des thématiques spécifiques, **Renforcer** les liens sociaux à travers une activité collective, **Favoriser** l'adoption de modes de vie équilibrés, **Favoriser** l'accès aux informations et aux droits en terme de prévention santé

## SENAR

Action initiée en 2023

Objectifs : **Sensibiliser** à l'art contemporain, **Ouvrir** nos salles de quartier pour en faire des lieux de rencontres et d'échanges intergénérationnels, **Mettre** en place des ateliers artistiques collectifs « à la manière de » et des temps conviviaux



En partenariat avec l'association **Brain Up**, soutenue par la **CARSAT** et la **Conférence des financeurs d'Indre Loire**, le **CCAS** a proposé 2 modules de 4 ateliers de 2h animés par des psychologues de l'équipe Brain Up.

- « **C'est bon pour le moral** » : *Se connaître, se protéger, s'engager* ou comment gérer son/ses rôle(s) pendant ses années retraite sans se laisser déborder et sans s'épuiser : **5 participants en moyenne sur les 4 ateliers du module**

- « **La douleur, la comprendre pour mieux la soigner !** » : *Conseils et techniques pour la gérer et ainsi prévenir la perte d'autonomie.*

**14 participants en moyenne sur les 4 ateliers du module.**

En partenariat avec la Galerie associative **Exuo** (quartier Velpeau) et le soutien financier de **Malakoff Humanis**, le **CCAS** a proposé des actions de médiation et de pratique artistiques dans les salles de quartier Schweitzer (quartier Velpeau) et Grange du Colombier (Tours Nord) à partir d'expositions d'artistes.

Mai : Thierry Rat vernissage : 50 participants, atelier d'écriture créative: 7 participants, visite libre: 120 participants

Septembre : Annie Barrat - vernissage: 16 participants, atelier portraits pastels et fusain: 11 participants, visite libre: 54 participants

Novembre : Quentin Biojoux et Alice Guiraud-Milandre

vernissage: 42 participants, atelier modelage: 1 participants 4, visite libre: 107 participants

♦ **Dernière escale**, avec des modalités adaptées à l'évaluation, en juin 2024 avec Selma Muzet.

#### **Prévention routière :** **Ateliers Code de la route** **Ateliers conduite**

Mars 2023

et

Mai 2023

#### **Objectifs :**

**Permettre** de mettre à jour  
leurs connaissances.

**Favoriser** le maintien de  
l'autonomie et la mobilité.



Au cours du mois de mars, des séances de révision du code de la route ont été proposées aux séniors dans différents quartiers de la ville : au centre de vie du Sanitas à Tours centre, à la grange du Colombier à Tours Nord, à l'espace Jacques Villeret à Tours Sud et au siège du CCAS. Cette action a été menée en partenariat avec les agents d'éducation routière de la police municipale de Tours.

Après un apport théorique, les **45 personnes** (33 femmes et 12 hommes) présentes se sont prêtées au jeu et ont réalisé un test de code.

Une fois la révision effectuée, **27 personnes** (19 femmes et 8 hommes) ont pu profiter de créneaux de conduite, sur des véhicules d'auto école, accompagnés de moniteurs diplômés. Les participants, au maximum 3 par voiture, se sont relayés pendant 2 h au volant du véhicule auto-école.

Une réunion, en présence de tous les participants, avait été programmée en amont afin de constituer des groupes de même niveau.

En 2024, de nouvelles séances de prévention routière sont prévues en février et mars.



**Les animations dans les résidences autonomie**

Les animations font partie intégrante de la vie sociale proposée en résidence. A l'occasion de la fin de l'élaboration du projet d'établissement de l'EHPA, il a été rappelé que les agents sociaux ont un rôle complémentaire à celui des animatrices afin de tenter d'atténuer l'isolement de certains résidents en favorisant la fréquentation du collectif.



**Les animations menées dans les résidences autonomie pour favoriser convivialité et lien social**

**En journée :**

- **67** Apéro-goûters Anniversaire/Bienvenue ;
- **7** Séances de Cinéma, arrêt de location DVD en avril, remplacé par Netflix en décembre
- **27** Après-midis Culturels ;
- **17** Lotos, dont certains en inter-résidence ;
- **46** Après-midis Ludiques ;
- **9** Après-midis Crêpes-Party ;
- **15** Repas thématiques (barbecue, couscous, paëlla...) en fonction des envies des résidents
- **41** Ateliers créatifs et ateliers déco, en fonction des demandes des résidents de chaque établissement
- **36** Sorties (musées, expositions, restaurants, pique-niques...) ;
- **81** Actions en inter-résidence (dictée, repas, scrabble, belote, sorties)
- **9** Ateliers d'art floral
- **10** Ateliers au jardin
- **87** Actions sur le Fil Rouge (dont le projet photos des Résidents à Pasteur qui a mobilisé l'ensemble de la résidence)
- **6** Fêtes des voisins
- **En soirée :**
- **6** Fêtes de la musique ;
- **6** Repas « Fêtes de fin d'année » ;
- **6** Barbecues ;
- **6** Soirées raclette.
- **1** Apéritif dinatoire au Pym's pour Pasteur et St Paul, dans le cadre d'une invitation des voisins du Pym's

Les **équipes des résidences** - ou les **étudiants pour Schweitzer** - **apportent** un soutien indispensable au bon déroulement des animations.

De plus en plus **d'adaptations de la programmation** sont nécessaires d'une résidence à l'autre, le profil des publics étant très différent.

### Les Projets Inter Générationnels

#### Objectifs :

**Favoriser l'estime de soi** par le partage de savoirs et l'aide aux autres.

**Favoriser les relations sociales** par le contact avec l'extérieur et les échanges entre générations.

**Renforcer les fonctions cognitives** et stimuler la mémoire et les sens.



En 2023, se sont poursuivis les partenariats engagés avec l'ALSH Giraudoux, Courteline, le collège Jean de la Bruyère et de nouveaux se sont mis en place avec le collège Corneille et certaines crèches municipales. Il en est ressorti des rencontres ludiques, des rencontres littéraires, des dictées partagées, des ateliers créatifs, des ateliers pâtisseries, des dégustations...

Une variété d'activités intergénérationnelles permettant aux seniors et aux plus jeunes de se rassembler et de partager des expériences enrichissantes.

De ces temps de partage naissent des relations de confiance et une certaine complicité entre l'adulte âgé et l'enfant.

### Semaine bien-être « Douce Parenthèse »

#### Objectifs :

**Insister sur** l'importance à prendre soin de soi

**Renforcer** le sentiment d'estime de soi des résidents.

**Améliorer** la qualité de vie

**Favoriser** les interactions sociales



Du 19 au 24 juin, une nouvelle édition de la **semaine consacrée au bien-être** nommée « Douce Parenthèse » a été organisée dans toutes les résidences autonomie du CCAS pour proposer un **moment de sérénité**.

Chaque résidence a pu bénéficier de prestations assurées par des professionnels :

- Yoga sur chaise
- Danse assise
- Ateliers individuels de réflexologie plantaire ou palmaire
- Qi Gong
- Sophrologie

ainsi que d'un moment convivial autour d'un café ou thé appelé «Café papote », proposé par les animatrices du service.

Ce projet a remporté un vif succès puisque **99 personnes** (89 femmes et 10 hommes) ont eu le plaisir de participer à ces séances tout au long de la semaine. Cette année, l'action a été ouverte aux séniors à domicile pour compléter certains créneaux non pourvus.

En 2024, une nouvelle semaine « Douce Parenthèse » aura lieu du 10 au 14 juin.

### Projet Inter G

Action initiée en 2022

Objectifs :

**Favoriser les échanges intergénérationnels** et inter-résidences

Travailler en partenariat avec les acteurs du quartier

Le projet Inter G regroupe l'ensemble des actions intergénérationnelles mises en place dans et avec les résidences en partenariat avec des acteurs, souvent proches du lieu.

Ces échanges se font avec des écoles primaires, des crèches, des collèges...

Le but est de faire valoir un échange de savoirs et/ou de compétences des personnes participantes



### « Projet Goût »

Action initiée en 2022

Objectifs :

**Garder et retrouver le plaisir des saveurs**, des savoir-faire et des connaissances.

**Favoriser les échanges intergénérationnels** et inter-résidences

Le projet goût est travaillé en concertation avec les idées et choix des résidents. Plusieurs ateliers ont été menés cette année :

Rencontres avec 2 fermiers dans les résidences, sorties au restaurant, ateliers cuisine à la Gloriette, dégustation de fromage, accueil des Talmeliers (boulangers musiciens), confection de chocolats...

Projet très apprécié des résidents.



**La salle René Fonck**



Le CCAS est signataire d'un bail locatif (pour 9 553,32€ en 2023) auprès du propriétaire, LIGERIS. Par convention, le Centre social Giraudeau/Maryse Bastié utilise la salle et assure la gestion des plannings d'occupation et les conventions de prêts des locaux, à titre gracieux.

Le centre social Giraudeau/Maryse-Bastié a environ 9 créneaux par semaine pour : des actions éducatives, La cagette gourmande, des ateliers d'insertion professionnelle, des ateliers thématiques en faveur des familles, de l'accompagnement scolaire et parental, des activités artistiques...

L'association d'assistantes maternelles « Les Petits Pas », le fréquente les lundi et vendredi matin

...

Quant au CCAS, il l'utilise chaque semaine pour les séances de :

- **Gymnastique Maintien en Forme** - lundi de 14h30-15h30.



### La salle Schweitzer



Cette salle de quartier, intégrée dans la résidence, est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique Maintien en Forme** : lundi de 14h à 15h
- **Qi Gong** : vendredi de 14h à 15h
- **Tai Chi Chuan** : mardi de 9h30 à 10h30

Plusieurs acteurs de la vie locale en bénéficient également à titre gracieux :

- Comité de quartier Lafuye-Velpeau - **Club de Bridge** : mardi de 14h à 18h.

*Des activités supplémentaires sont aussi proposées au quotidien :*

- **Lotos**, une fois tous les 2 mois
- **Ateliers de prévention**, selon la programmation du CCAS
- **Expositions artistiques**, telles que prévues dans le projet SENAR

*Ou encore, **des rencontres intergénérationnelles**, 2 ou 3 fois par mois et les week-ends avec les étudiants qui vivent sur la résidence, basées sur l'échange et la discussion, autour de sujets d'actualité.*





**La salle de la Grange  
du Colombier**

Début de mise en place  
septembre 2017.



Le CCAS est signataire d'un bail locatif (pour 11 454€ en 2023) auprès du propriétaire, LIGERIS, et assure l'entretien des locaux.

La salle est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique Maintien en Forme** - lundi de 10h15 à 11h15 et mercredi de 9h30 à 10h30
- **Qi Gong** : mardi de 11h à 12h,
- **Tai Chi Chuan** : mercredi de 14h à 15h,
- **Yoga** : vendredi de 10h à 11h.

Plusieurs acteurs de la vie locale en profitent également :

- Le comité de quartier « Vivre ensemble à Sainte-Radegonde »

**Yoga** : jeudi de 18h à 22h

**Jeux de société** : vendredi de 14h à 17h

- L'association « Ensemble à Tours Nord »

**Soutien scolaire/apprentissage du français** : lundi 18h à 20h et mercredi 16h-18h45.  
Ateliers à destination des jeunes et adultes.

- Comité de quartier « Monconseil » de Tours

**Atelier-Rencontre à destination des habitants** : 1 dimanche par mois 12h à 19h

- Association l'APONIE :

**Séances d'eutonnie** : mardi de 19h à 21h

- Association SONARA

**Atelier de sophrologie et de gymnastique posturale** : mardi de 17h à 19h et mercredi de 18h45 à 19h45

- Association Courteline Gentiana

**Do in** : mardi de 14h à 15h

**Atelier mémoire** : mercredi de 10h45 à 12h15

**Yoga** : jeudi de 9h30 à 12h15

# Direction des Fonctions Support et de l'EHPAD

# Direction des Fonctions Support et de l'EHPAD

## Le Service EHPAD

### Direction des Fonctions Support

- *Direction des Ressources Humaines*
- *Services Techniques et Informatique*
- *Service Finances, Commande publique et Assurances*

Au Service des Seniors de la Ville de Tours en général et des plus dépendants en particulier, le CCAS gère :

- **1 EHPAD** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) composé de **4 structures**, avec une capacité totale de 355 places, dont 24 places en **unité protégée**.
- **1 accueil de jour de 6 places**

Les dépenses de fonctionnement de l'EHPAD représentent **20 620 387 €** en 2023 dont **14 210 395 €** concernent les charges de personnel.

- Nouveau projet d'établissement 2024 - 2028 construit en équipe et qui sera validé lors en conseil d'administration en 2024 et qui permettra aux équipes de l'EHPAD de se projeter dans les actions à décliner
- Démarche « négociation CPOM » relancée fin 2023 pour une signature en 2024
- Subvention plan d'aide à l'investissement au quotidien CNAS/ARS qui a encore permis, entre autres, l'installation de rails de transfert dans certaines chambres sur chaque site pour un meilleur de confort de prise en charge des résidents mais qui répond aussi à une amélioration des conditions de travail des soignants.



Réorganisation de l'équipe de direction de l'EHPAD, organisée ainsi depuis octobre 2023 :

- Le Directeur de l'EHPAD
- Le Directeur adjoint
- Les Directeurs de site (Un poste pour les établissements Monconseil et Trois Rivières et un poste pour les établissements Varennes de Loire et Vallée du Cher).

Sur les sites :

- Des réunions pluridisciplinaires se tiennent régulièrement. Elles regroupent les soignants, le médecin coordonnateur, le psychologue, l'infirmière et le cadre de santé. Ces réunions permettent d'évoquer des situations d'accompagnement complexes et de trouver des pistes d'amélioration.

- Commission des soins infirmiers active :
- Mise en place groupe de travail ALIMENTATION
- Continuité des formations « assistants de soins en gérontologie » pour permettre de développer une prise en charge des soins des résidents sous l'angle d'un accompagnement (qualité de vie) et pas uniquement sous un aspect soignant

La moyenne d'âge des résidents est de **87** ans, avec une proportion de femmes de **73** %.

**91** % des résidents proviennent de l'agglomération de Tours.

**94** % des personnes sont bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et **22** % sont bénéficiaires de l'Aide sociale.

Le **GIR moyen pondéré**, permettant de mesurer la dépendance globale des résidents, est de **731** en moyenne sur les établissements du CCAS en 2023

Afin de répondre aux besoins des personnes âgées les moins favorisées, les 4 structures de l'EHPAD sont habilitées à l'Aide Sociale. Les tarifs sont alors fixés par le Conseil Départemental et s'élèvent en 2023 à :

|                               | HÉBERGEMENT    | DÉPENDANCE     |                |               |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
|                               |                | GIR 1 / 2      | GIR 3 / 4      | GIR 5 / 6     |
| <b>Chambres doubles</b>       | <b>50,35 €</b> |                |                |               |
| <b>Chambres individuelles</b> | <b>59,24 €</b> | <b>21,41 €</b> | <b>13,59 €</b> | <b>5,76 €</b> |
| <b>MONCONSEIL</b>             | <b>64,21 €</b> |                |                |               |

En 2023, le taux d'occupation est de **94,96** %. Le nombre total de journées réalisées est de **123049**, dont 8700 journées en unité protégée.

Les animations mises en place dans les maisons de retraite sont la transcription des objectifs du Projet d'Animation, eux-mêmes découlant du Projet d'établissement qui est en cours de validation,

Ils sont déclinés en 3 axes :

- **Connaître et reconnaître** la personne âgée comme auteur de sa vie et l'accompagner dans son projet personnalisé ;
- **Favoriser** les liens familiaux et amicaux ;
- Proposer des **activités adaptées** aux capacités des résidents en respectant leurs **choix** et en favorisant leur **autonomie**.



L'année 2023 a été marquée par différents temps forts :

Mémoire de clowns (avec la compagnie des oiseaux de passage) : Projet conduit sur 12 mois, thérapie non médicamenteuse.

Musée des beaux arts : Pouvoir associer la culture aux soins. Partenariat avec le musée pour découvrir des œuvres, présentées par des lycéens. Démarche intergénérationnelle également.

Sport adapté : En cette année pré-olympique, le sport a fait son entrée dans les établissements. Le judo adapté (avec le judo club de Touraine) et le basket adapté (avec le Touraine Basket Club). Plusieurs séances ont été proposées aux résidents.

Danse assise : Les résidents ont découvert cette nouvelle activité. La surprise a été toute particulière pour les personnes en fauteuil roulant. La danse n'est pas seulement une activité sociale, elle est également largement utilisée par la communauté médicale comme forme de thérapie.

Continuité des liens avec les partenaires institutionnels et associatifs : les blouses roses, visite régulière de bénévoles de VMEH aux résidents, l'association En selle Marcelle (sorties en triporteur proposée aux résidents)... lien avec la bibliothèque et les musées de la ville, échanges avec les associations de quartier et les établissements scolaires.

A noter des projets partagés avec les résidents des EHPA.

Des activités sont proposées en groupe ou en individuel en fonction des goûts, des souhaits, des capacités et de l'envie du jour des résidents. Elles sont de différentes natures : motrices, cognitives, socioculturelles, créatives ou sensorielles.



Ouverte en 2011 et d'une capacité de **24 places** au sein de l'établissement Monconseil, l'Unité Alzheimer répond à une volonté d'élargir les **solutions d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer**.



L'Unité Alzheimer et son jardin,  
au sein de la maison de retraite  
Monconseil

Une priorité est donnée aux personnes accueillies dans les établissements du CCAS pour l'admission définitive dans l'unité Alzheimer : en 2023, **12 nouvelles personnes** ont intégré l'unité, dont 7 venaient de l'accueil de jour, 2 de l'hébergement classique de Monconseil, 2 des Varennes de Loire, 1 d'un EHPAD extérieur.

Au sein de l'Unité Alzheimer, un accueil de jour de **6 places** a pour objectifs de :

- Permettre à des personnes âgées de garder ou de recréer un **lien social**, en sortant de leur **isolement** et ainsi prolonger le **maintien à domicile** ;
- Favoriser la **stimulation** des capacités cognitives pour préserver une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par un projet individuel d'aides et de soins adaptés ;
- Donner aux **aidants familiaux** la possibilité de bénéficier d'un répit dans l'aide qu'ils apportent à leurs proches et privilégier de ce fait le maintien à domicile ;
- Participer au **soutien des familles** par la mise en place de groupes de parole et d'informations ;
- Constituer un premier contact avec une institution afin de permettre de préparer la personne, mais également **l'entourage**, à une éventuelle intégration progressive en établissement.

L'accueil de jour a fonctionné du lundi au jeudi en janvier et février, du lundi au vendredi de mars à décembre et a été fermé du 16 août au 5 septembre (vacances d'été), du 11 au 15 septembre et du 16 au 24 octobre (situation COVID+) et du 26 au 31 décembre (fêtes de fin d'année) : 29 personnes différentes ont été prises en charge pour un total de **809 journées**.

Un accueil de jour attractif, révision du projet de service de l'accueil de jour et de l'unité, assurer une meilleure fluidité entre l'Accueil de jour, l'unité et les étages, y compris avec les autres sites de l'EHPAD (afin d'accompagner les résidents d'une offre à une autre), activités quotidiennes stimulantes et adaptées aux capacités des résidents

Après le PASA de la Vallée du Cher ouvert en 2013, le CCAS en a inauguré un second d'une capacité de **14 places** au sein de l'établissement des Varennes de Loire en 2018. En 2019, un troisième PASA a ouvert au sein de la Résidence « Trois Rivières ».

Participation au « festival des cannes » - projet porté par des étudiantes de l'ITS de Tours  
Utilisation de la table magique  
Participation aux activités proposées par les animatrices  
Nouveaux ateliers autour de la mobilité avec l'ergothérapeute (sortie dans le quartier et au parc de la Perraudière - St Cyr sur Loire)  
Projet danse avec l'association COURTELINE conclu par un spectacle salle Thélème à Tours  
Meilleure utilisation de NETSOINS pour tracer l'évolution de la prise en charge pour chaque résident

Les PASA se caractérisent par :

- l'**accueil** d'une **population ciblée** : personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles du comportement légers ou modérés ;
- la présence d'un **personnel qualifié**, formé, soutenu et ayant exprimé une volonté d'exercer auprès de ces résidents (Psychologue, Assistantes de soins en Gériatrie, Psychomotriciens) ;
- l'élaboration d'un **projet de soins adapté** et d'un **projet de vie personnalisé** pour chacun des résidents concernés ;
- la participation des **familles** et des **proches** ;
- la conception d'un **environnement architectural adapté et identifié** par rapport au reste de la structure.

L'objectif d'un PASA est de proposer un accompagnement à effet thérapeutique afin d'améliorer le bien-être des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives modérées et de diminuer leurs troubles



*PASA des Varennes de Loire*



*PASA des 3 Rivières*

## Effectifs :

Les effectifs du CCAS sont de **347** agents permanents en 2023.

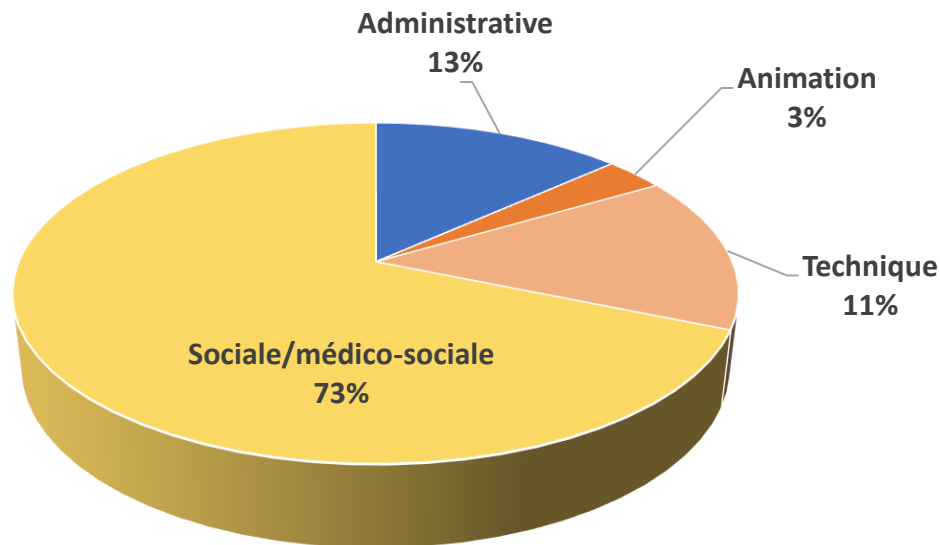
À ces effectifs, s'ajoutent:

- **1640 contrats** de remplacement temporaire, soit une moyenne de 137 par mois (128 en 2022) ;
- **1 CAE (EHPA) ;**
- **3 apprentis.**
- **8 engagements civiques**

2023 a été marquée par :

- Renouvellement des instances (CST-F3SCT)
- Règlement intérieur du CST/F3SCT
- La mise à jour du règlement du temps de travail EHPAD/EHPA
- La mise en place du protocole de grève EHPAD/EHPA
- Les évolutions statutaires
- La mise en place du Pool de remplacement en EHPAD
- Présence au forum de l'emploi
- Présence aux jobs Dating-Attractivité du CCAS

## EFFECTIFS PAR FILIÈRE



Le personnel du CCAS se caractérise par une forte proportion de personnel des **filières sociale et médico-sociale** (256 agents), soit **73 %** des agents du CCAS.

## Recrutement :

### 35 commissions de recrutement

- En moyenne entre 4 à 6 candidats sélectionnés et invités aux différents jurys de recrutement
- 48 procès-verbaux de recrutement ont été édités

### Les différents métiers recrutés en 2023 :

- **EHPAD** : infirmière, aides-soignantes, aide-soignante de nuit, aide-soignante en contrat d'apprentissage , agents sociaux, agent de ménage central, chef de cuisine, cuisiniers, animatrice, assistant de soins en gérontologie
  - **EHPA** : Responsable de résidence autonomie, chef d'équipe, animatrice et agent social
  - **Service informatique** : Technicien support informatique
  - **Direction générale** : Chargée de communication et Chargée de mission « Bien vieillir »
  - **Ressources humaines** : Assistant de prévention, Chargée de formation et effectifs GEPEEC
  - **Service Animation** : agent de gestion administrative et d'accueil
  - **Service insertion et action social** : Conseillère Technique
  - **Service technique** : Peintre, agent de maîtrise et agent technique polyvalent
- 
- Mise en place du pôle polyvalent à compter du 01/11/2023 : avec le recrutement d'agents sociaux (commission de recrutement habituel et via la Méthode de Recrutement par Simulation de pôle emploi) et d'aides-soignantes, 20 postes à pourvoir.
  - Campagne de stagiairisation : 22 Mises en stage
  - Recrutement de 42 contractuels / 15 titulaires par voie de mutation ou mobilité interne

**Dialogue Social :**

**4 CST et F3SCT ont eu lieu en 2023**

**Les principaux sujets abordés en Instances durant l'année 2023 :**

- Règlement intérieur CST et F3SCT mandat 2023-2026
  - Règlement du temps de travail en EHPAD
  - Règlement du temps de travail en EHPA
- Sujets organisationnels (Organigrammes, réorganisation des cuisines...)
  - Plan de formation 2023
  - Plan des actions 2022/2023
  - Bilan d'activités du service social
  - Rapport annuel des médecins du travail
- Mise en place du pôle polyvalent de remplacement
  - Télétravail
  - RIFSEEP/ Jours de pénibilité
  - Projet établissement EHPAD/EHPA
- Règlement intérieur Santé, Sécurité au Travail

# Le programme de formation 2023

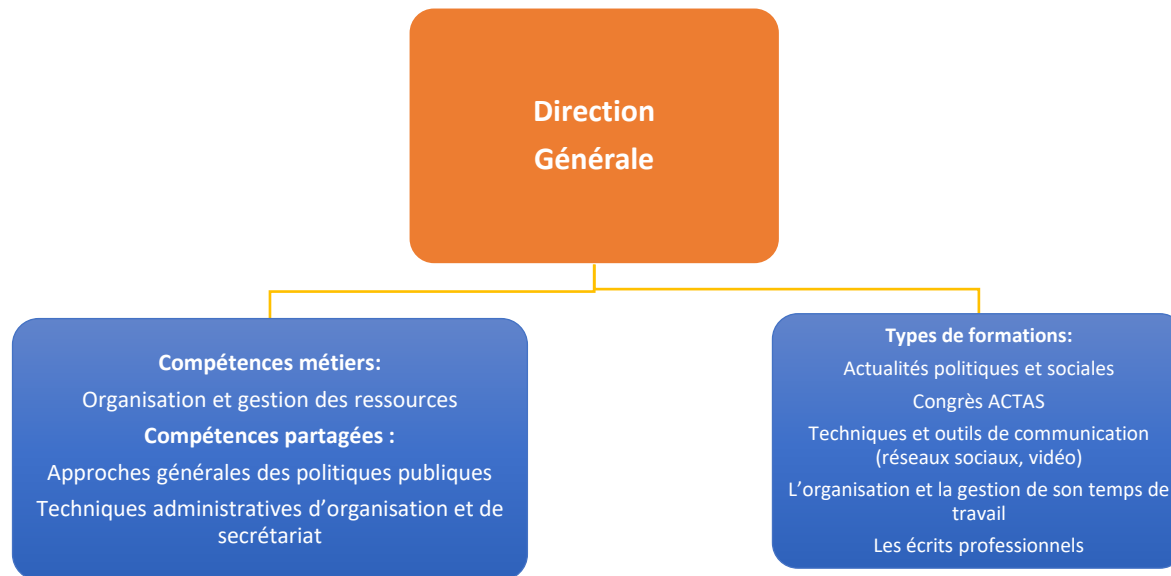
**Le programme de formation pour l'année 2023 se décline de la manière suivante :**

- Les formations obligatoires et réglementaires,
- Les formations spécifiques,
- Les formations négociées,
- Les formations collectives.

**Chaque type de formation est identifié selon l'organigramme qui synthétise :**

- Le nombre d'agents demandeurs,
- L'organisme de formation,
- Le nombre de jours nécessaires à la formation,
- Le coût de cette dernière.

# Formations obligatoires et réglementaires



Nbre de demandes : **16**

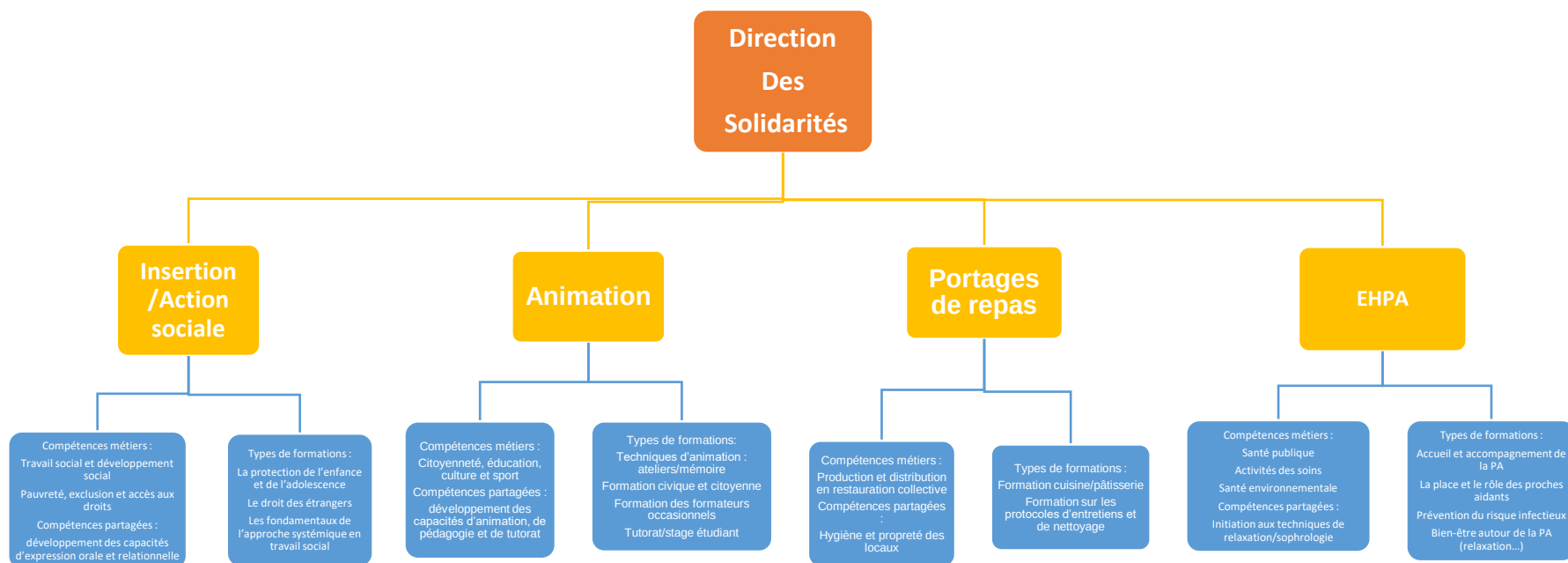
Nbre de jours de formation : **19**

Organisme de formation : **CNFPT**

Coûts : **cotisation**

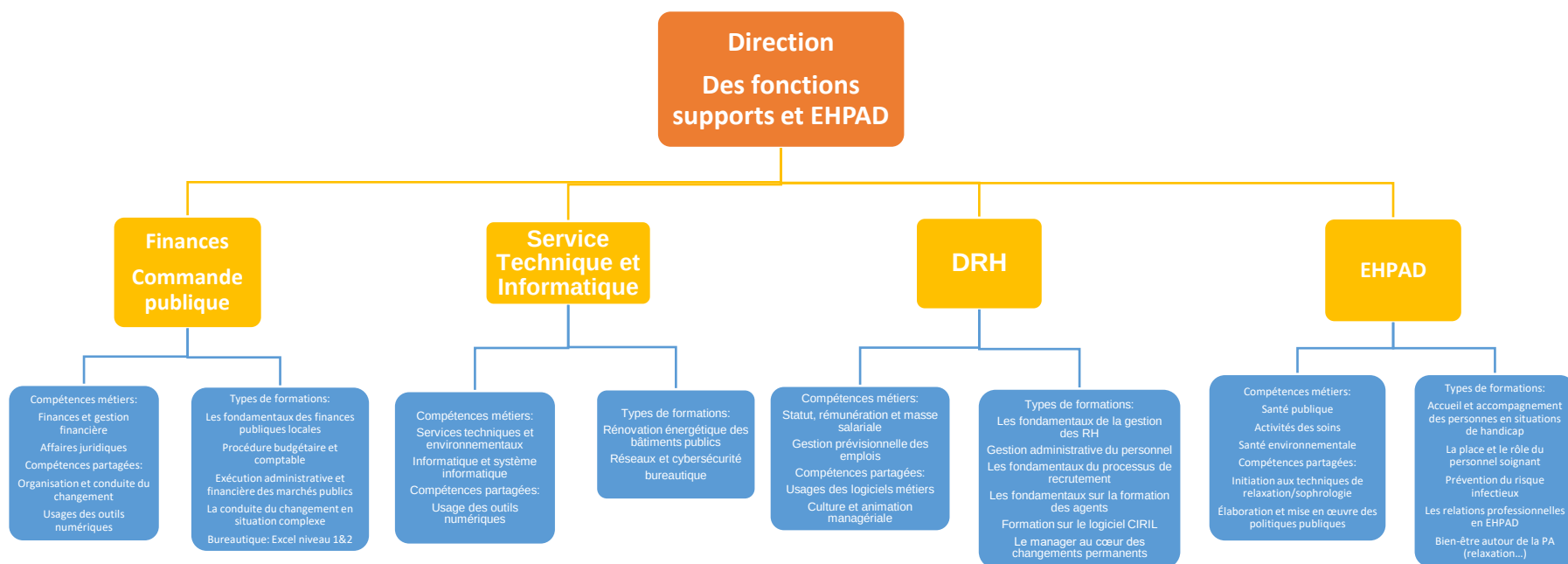


# Formations obligatoires et réglementaires



**Nbre de demandes : 113    Nbre de jours de formation : 418    Organisme de formation : CNFPT –Croix rouge    Coûts : cotisation**

# Formations obligatoires et réglementaires



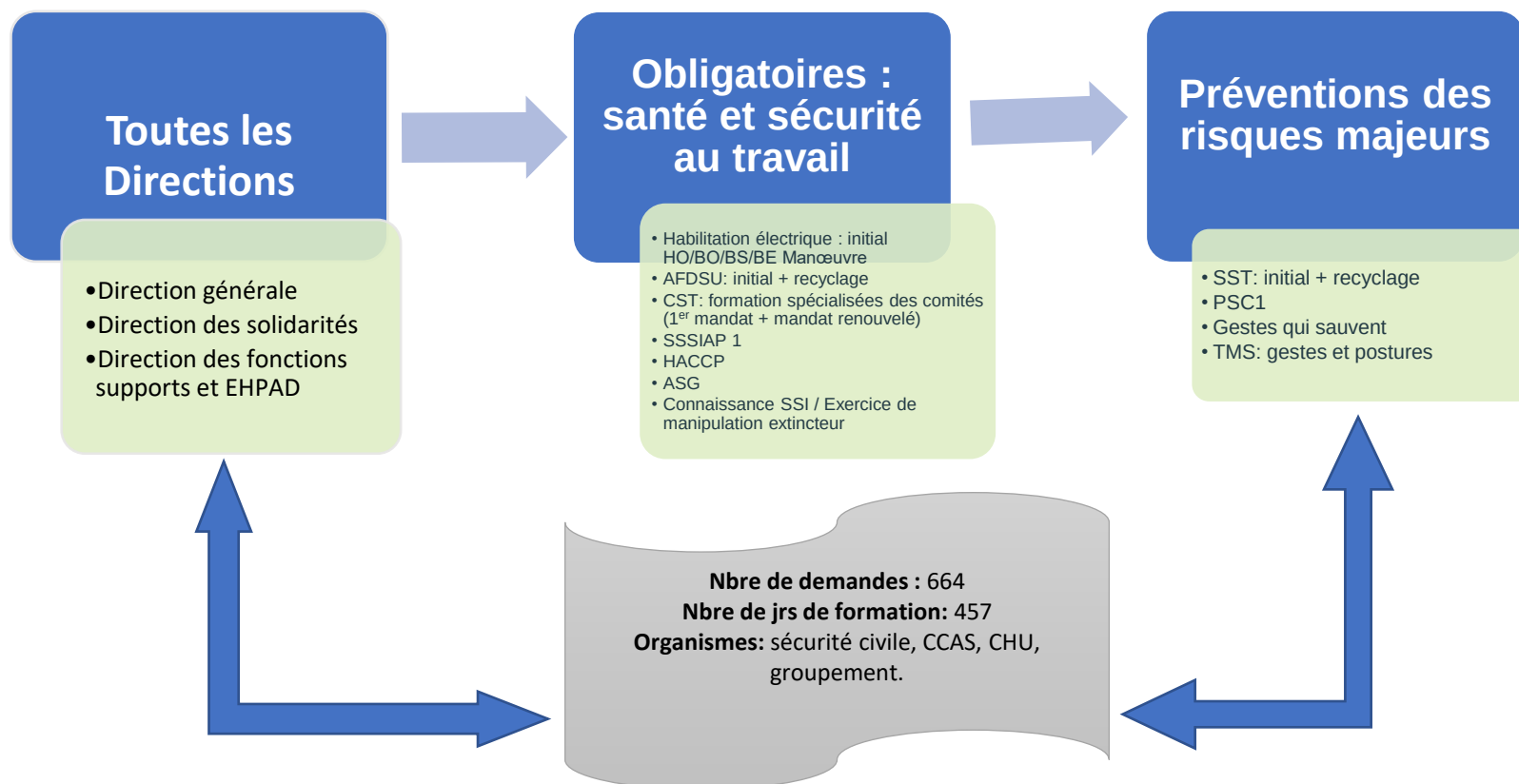
Nbre de demandes : **255**

Nbre de jours de formation : **472**

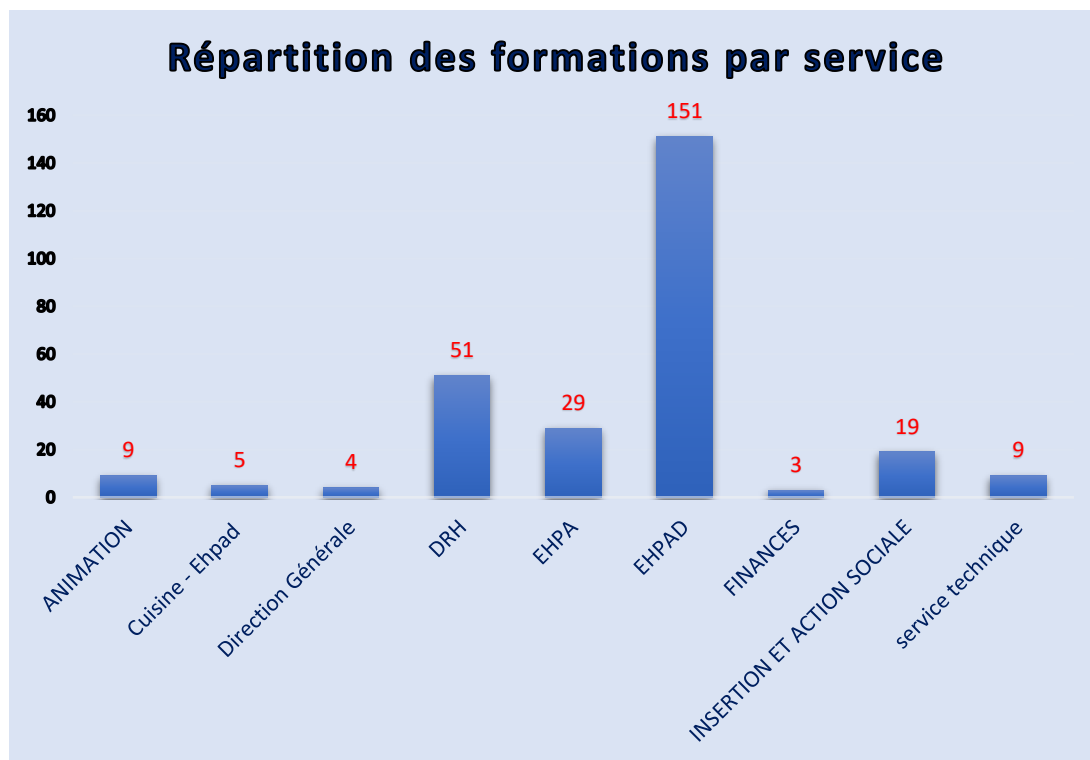
Organisme de formation : **CNFPT –Croix rouge**

Coûts : **cotisation**

# Formations obligatoires et réglementaires

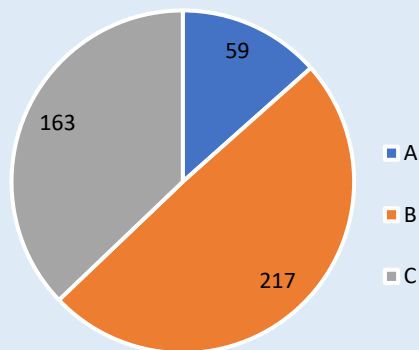


# Analyse des formations CNFPT réalisées en 2023

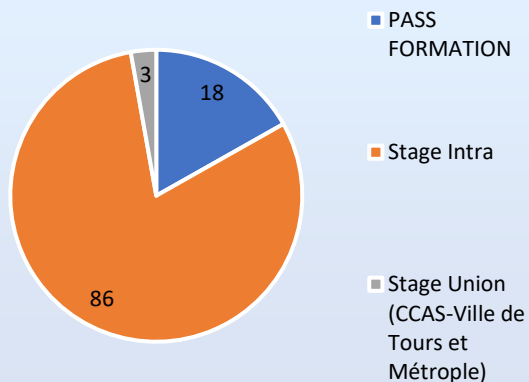


# Analyse des formations CNFPT réalisées en 2023

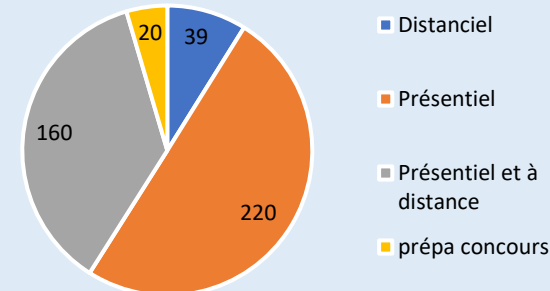
## Répartition par catégorie



## Répartition par typologie



## Répartition par modalité d'organisation



## Les Dépenses de personnel

| DÉPENSES DE PERSONNEL | 2022         | 2023         | ÉCART       |
|-----------------------|--------------|--------------|-------------|
| TOUS BUDGETS          | 19 123 326 € | 20 037 529 € | + 914 203 € |

L'écart s'explique par :

- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPAD de **210 858 €**
- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPA pour **365 807€**
- Une augmentation des dépenses de personnel du budget général de **332 712€**
- Une augmentation des dépenses de personnel du budget de l'accueil de jour de **4824 €**
- **Ces augmentations s'expliquent par des facteurs communs :**
  - - Le glissement vieillesse technicité (GVT)
  - - La revalorisation du SMIC
  - - L'augmentation du point d'indice
  - - La revalorisation de l'IFSE (monétisation des journées d'ancienneté)
  - - La revalorisation des premiers indices des grilles des catégories B et C
  - - La participation au transport de l'employeur à hauteur de 75%
  - - Augmentation de la participation mutuelle et prévoyance
  - - Attribution de 2 jours de pénibilité (EHPAD, EHPA, ...)
  - - Attribution du CTI (prime SEGUR-Rappel au 01/04/2022 ) (EHPA-INSERTION ACTION SOCIALE)

**2022** : maintien de l'organigramme du CCAS en 2 Directions (Solidarités et Fonctions Support/EHPAD) intégrant la mutualisation de certains postes avec la Ville de Tours :

- Directrice du CCAS : 0,8 ETP
- Archiviste : 0,4 ETP
- CISST : 0,12 ETP
- RGPD : 0,12 ETP
- PQVT :
  - Médecin : 0,08 ETP
  - Conseiller de prévention : 0,2 ETP
  - Assistante sociale : 0,1 ETP
  - Responsable PQVT : 0,1 ETP
  - Secrétariat médical : 0,15 ETP
  - Infirmière : 0,1 ETP
- Cheffe de service : RH 0,95 ETP



## Description :

L'année 2023 a été une année de diagnostic et d'ajustements des initiaux pour améliorer le fonctionnement, l'efficacité et la cohérence de notre plan d'intervention. Celui-ci a été construit autour des constats formulés par les chefs de services, par les agents et par le service prévention.

### A- Mesures Techniques :

- ✚ Adaptation des postes de travail (espace informatique, bureau assis/debout...) ;
- ✚ Aménagement de bureaux et locaux divers ;
- ✚ Adaptation aux besoins du matériels de mobilisation ;
- ✚ Organisation de séances de vaccination antigrippale ;

### B- Mesures de Formation :

- ✚ Formation sécurité incendie (Évacuation, lutte contre l'incendie, exercices en situation) ;
- ✚ Formation SSI - Système de sécurité incendie ;
- ✚ Formation AFGSU 1et 2 - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ;
- ✚ Formation Prévention des TMS et des Atteintes du Dos
- ✚ Formation SST -Sauveteur secouriste du travail ;
- ✚ Formation techniques -habilitations électriques, intervention en espace confiné, amiante opérateur et encadrant, travail en hauteur.

### C- Mesures Organisationnelles :

- ✚ Etude du DUERP - Document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- ✚ Suivi et contrôle des registres de santé et sécurité au travail sur site et par voie dématérialisée ;
- ✚ Suivi et contrôle des registres de sécurité des établissements recevant du public.

## PROGRAMME ANNUEL 2023

Les actions de Prévention mises en place se sont axées sur les formations obligatoires de nombreux agents.

- Prévention des TMS et des atteintes du dos :

✚ 48 agents formés

Recyclage AFGSU - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence:

✚ 13 agents formés



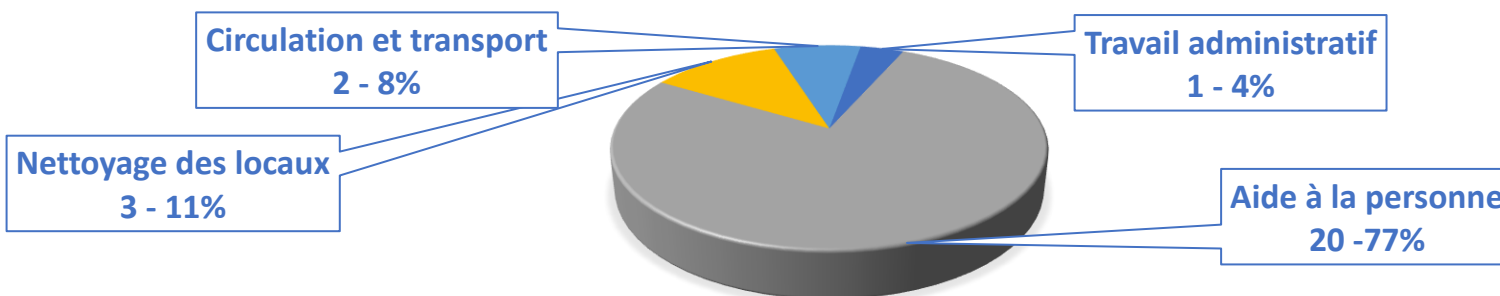
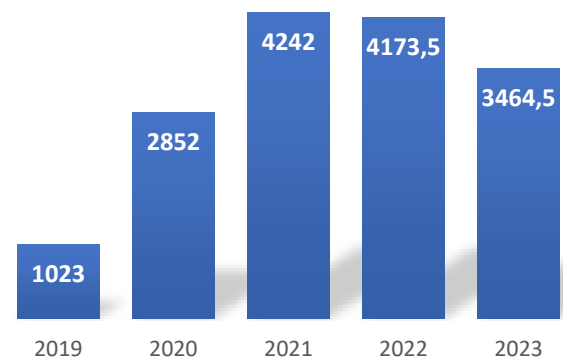
**Objectif de l'action :** Analyser un accident du travail, c'est identifier les causes de sa survenue et agir en conséquence pour éviter son renouvellement par la mise en œuvre d'actions correctives adaptées

**Description de l'activité :** Une enquête sur un incident ou accident est d'examiner les situations en milieu de travail qui causent ou pourraient causer des blessures ou des dommages matériels, ainsi que d'y remédier. L'enquête vise à trouver des faits, et non des coupables.

#### Bilan Chiffré :

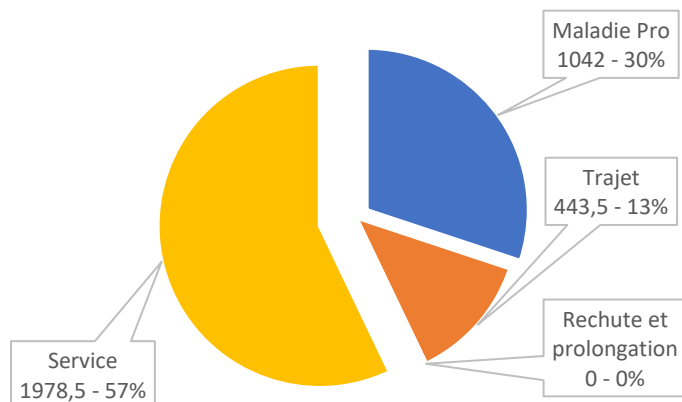
- De 2022 à 2023, le nombre d'accidents de service avec incapacité temporaire a légèrement augmenté et passe de 29 à 33 avec 7 rechutes ou prolongation d'accidents antérieurs à 2022), 5 accidents de trajet, 33 accidents avec arrêt et 5 sans arrêt ;
- Le nombre total de jours d'arrêts supérieur à 1 jours enregistrés pour l'année 2023 est de 3 464,5 d'incapacité temporaire contre 4 173,5 jours en 2022 ;
- 1042,5 jours d'incapacité de travail pour maladie professionnelle ont été enregistrés contre 1190 en 2022 ;
- 2666 Jours d'arrêt liés aux accidents des années précédentes se sont poursuivis sur l'année 2023 pour rechute ou prolongation ;
- 1978,5 jours d'arrêt pour les accidents de service (2739,5 en 2022) ;
- 443,5 jours d'arrêt pour accidents de trajet ont été comptabilisés contre 244 en 2022.

Evolution des événements en nombre de jours d'arrêts

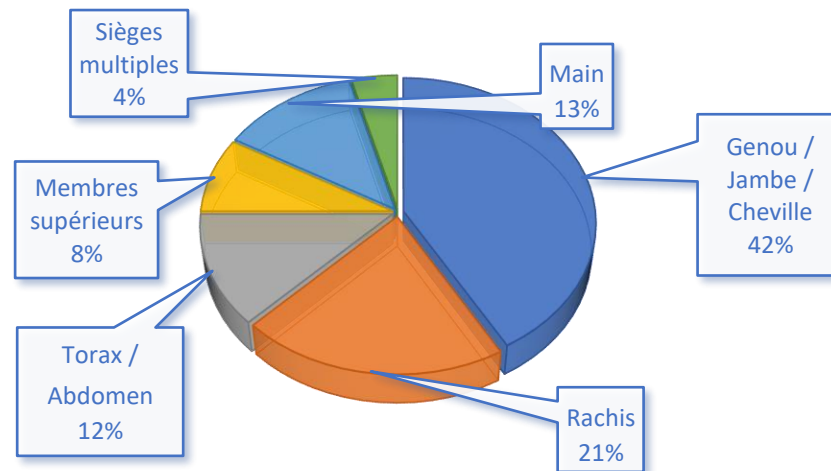


RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE SERVICE ET DE TRAJET

Récapitulatif du nombre de jour  
d'arrêt ≥ 1 jour et en %



NATURE DES LÉSIONS



| NATURE D'ACCIDENT          | Proportion d'agents accidentés (en %) |              |                |
|----------------------------|---------------------------------------|--------------|----------------|
|                            | 2022                                  | 2023         | Evolution *    |
| Accident de Service        | 10.9%                                 | 8.1%         | - 26% ↓        |
| Accident de Trajet         | 0.7%                                  | 1.3%         | + 90% ↑        |
| Maladie Professionnelle    | 2.4%                                  | 2.3%         | - 5% ↓         |
| Non Renseignée             | 0.0%                                  | 0.0%         | 0% →           |
| <b>ACCIDENT DU TRAVAIL</b> | <b>14.0%</b>                          | <b>11.0%</b> | <b>- 21%</b> ↓ |



## Réalisés en 2023

**3 recrutements** sur postes vacants depuis 2022, retour à une régie de 8 agents :

- **40 chambres d'EHPAD et 20 appartements EHPA** rénovés
- **43 chantiers / 35k€ de relamping en LED**, mise en conformité des armoires électriques
- **700 interventions en maintenance opérationnelle** des bâtiments

**Élaboration d'un PPI de 21M€** sur 10 ans pour la rénovation de 15 bâtiments / 700 logements

**2 véhicules remplacés en électrique** pour renouveler une flotte automobile de 23 véhicules (âge moyen 12 ans)

**Davantage de recours à des groupements dans le cadre de la commande publique:** recours aux 50 fournisseurs en contrat, centrales d'achat ou mise en concurrence réglementaire

**Inventaire des stocks** de matériels inutilisés et des surfaces sous-occupées en vue de leur location ou vente

**Légionelle :** lutte contre la légionelle à Varennes de Loire (soutirages, suppression des bras morts, étude pour le remplacement des réseaux)

**Marché chauffage :** élaboration et passation du marché 2024-2028

**Résolution des contentieux latents :** exploitant chauffage, bureau d'étude fluides, ascensoriste, assainissement



## Réalisés en 2023

**950 interventions** de support

**20 nouveaux déploiements de Micollab** pour la téléphonie depuis son ordinateur

**32 nouveaux ordinateurs déployés** : nouveaux arrivants et renouvellement de matériel

**65 ordinateurs déployés sous Windows 11** : sur un parc de 180 machines

**180 disques Utilisateur** mis en place pour sécuriser les documents professionnels des agents

**Élaboration d'un PPI de 700k€** sur 3 ans pour le remplacement de tout le matériel de 2012 et avant : serveurs, commutateurs, onduleurs, pare-feu, progiciels

**Sécurisation de la gestion des accès** (annuaire, e-mails, badges d'accès) : normalisation et purge des comptes obsolètes

**Mise en œuvre de Wapt** pour l'inventaire du parc logiciel et son déploiement à distance

**Copieurs** : déploiement du scan to mail pour la numérisation de documents

**Davantage de recours à des groupements dans le cadre de la commande publique** : recours à l'UGAP, RESAH, GIP Recia, adhésion à Approlys

**Amélioration du réseau wifi** : résolution du blocage technique en cours depuis 2022 en EHPA, augmentation des zones couvertes en EHPAD

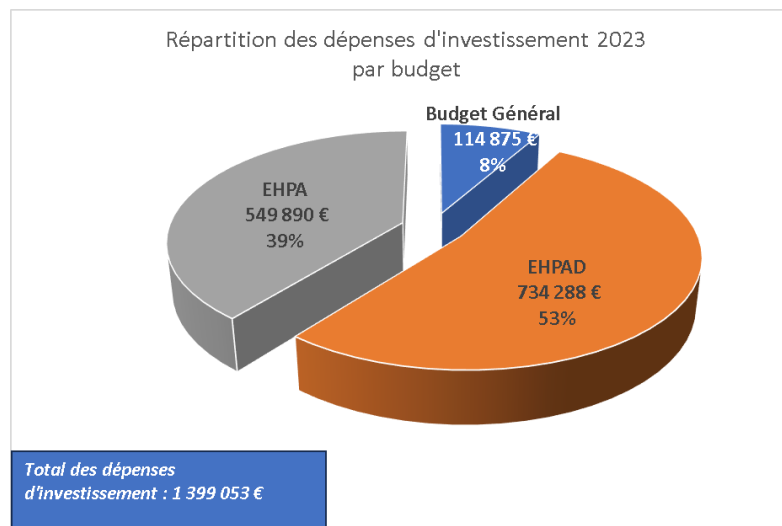
Le CCAS de Tours dispose d'un budget autonome, lui-même subdivisé selon les secteurs d'activité :

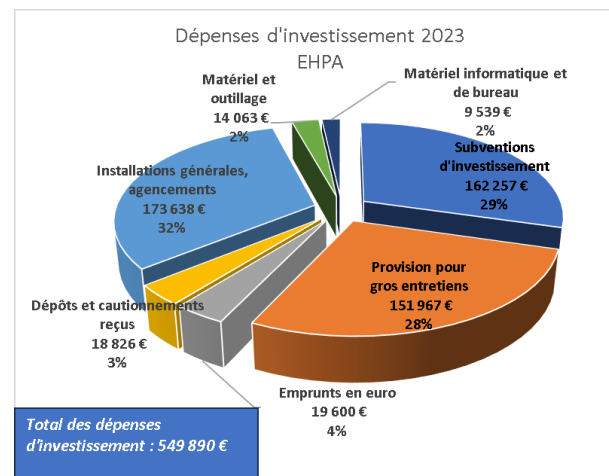
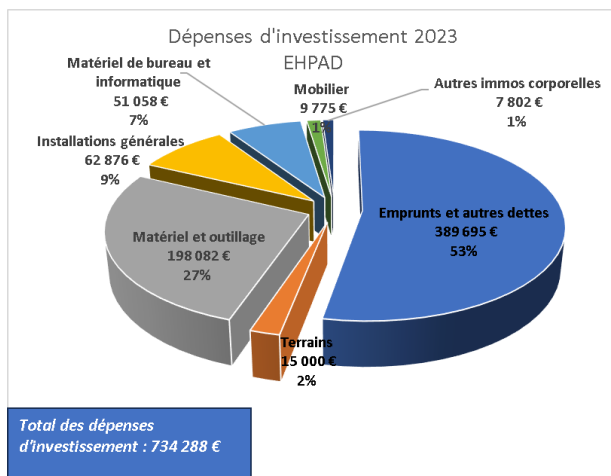
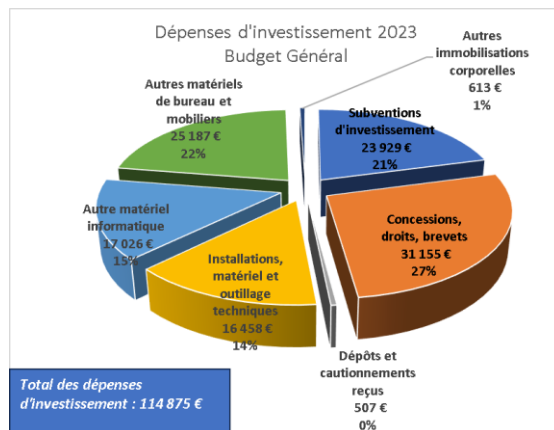
- Budget général pour l'Insertion et la Solidarité ainsi que pour l'administration générale ;
- Budget annexe EHPAD pour les maisons de retraite ;
- Budget annexe EHPA pour les résidences ;
- Budget annexe Accueil de jour pour la section de jour de Monconseil.

Le montant des dépenses de fonctionnement du CCAS (tous budgets) s'élève à **32 597 481 €** en 2023.

Le montant des recettes de fonctionnement du CCAS (tous budgets), s'élève à **32 024 138 €** en 2023.

Le montant des dépenses d'investissement du CCAS (Budget Général, EHPAD, EHPA) s'élèvent à **1 399 053 €** en 2023.

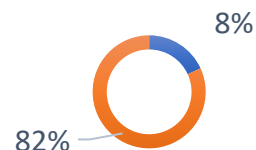




## Les Marchés

22 marchés ont été passés en 2023.

### Répartition par type de marché



- Marchés de techniques de l'information et de la communication
- Marchés de fournitures et services

## Les intérêts d'emprunt

| INTERETS D'EMPRUNT | 2018     | 2019     | 2020     | 2021     | 2022     | 2023      | Ecart 2023/2022 |
|--------------------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------------|
| TOUS BUDGETS       | 35 847 € | 33 014 € | 26 709 € | 22 404 € | 36 346 € | 128 733 € | 92 387 €        |





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOURS